

3

Quelques thèmes majeurs et sujets à controverse

Dans son acception positive, la controverse est une discussion argumentée et suivie sur une question, sur une opinion ; elle se situe aux antipodes de la polémique stérile, du débat hargneux ou du dogmatisme. La controverse induit la notion d'École, et les Ecoles qui rivalisent et se critiquent mutuellement, en se respectant, contribuent à l'avancée de la science. Il doit en être ainsi pour la science historique. Comme le souligne avec pertinence Bourdieu, « l'histoire est une vaccination permanente contre le dogmatisme, vu la pluralité des explications possibles, vu la variété des comportements et des systèmes sociaux qu'elle révèle, vu enfin les possibilités de découverte qu'elle ménage. C'est une école de liberté ».

Il importe donc, pour l'historiographie africaine, de se libérer des préjugés et carcans qui l'ont longtemps inhibée, de cultiver une saine controverse pour évoluer et s'enrichir. C'est pour cela que j'ai choisi trois thèmes majeurs qui illustrent la nature et l'ambiguïté des controverses qui ont dominé le discours historique sur l'Afrique depuis le milieu du XXe siècle. La meilleure manière aura été de présenter, autant que possible, des sources de natures différentes, des textes qui s'opposent parfois.

Le débat sur l'identité culturelle de la civilisation égypto-pharaonique et de celles de l'Afrique noire

Une question d'histoire africaine controversée, dans la deuxième moitié du XXe siècle, est relative à l'origine de la civilisation égypto-pharaonique. La controverse s'articule autour d'une série de questions :

- 1- La première et sans doute la plus brillante civilisation fut-elle élaborée par des Africains ?
- 2- Les anciens Egyptiens étaient-ils des Noirs ?
- 3- La langue égyptienne est-elle apparentée aux autres langues de l'Afrique noire ?

Ces questions révèlent la teneur d'un débat épistémologique souvent passionné, dans le domaine de l'égyptologie. L'égyptologie dont l'objet est

l'étude de l'histoire et la civilisation de l'Égypte ancienne exista, il faut le rappeler de façon embryonnaire, dès l'antiquité. Quelques scribes visitèrent les monuments anciens et compilèrent les listes dynastiques. Une véritable curiosité pour l'Égypte ne s'amorça cependant qu'avec les présences grecque puis romaine dans la vallée du Nil. Les précurseurs de cette historiographie naissante furent Hérodote, Strabon, Diodore de Sicile au nombre des Grecs ; Tacite, Pline l'Ancien et Apulée au nombre des Romains.

Avec l'avènement du christianisme, s'évanouit le secret des hiéroglyphes, et des siècles durant, la connaissance de l'Égypte ancienne demeura nébuleuse. Le déchiffrement du texte de la pierre de Rosette par Champollion en 1822 déclencha une véritable passion pour la connaissance de la civilisation de l'Égypte ancienne ; ce fut l'amorce d'une égyptologie organisée de façon méthodique et scientifique. Dès 1842, une mission prussienne, dirigée par Richard Lepsius, débarque dans la vallée du Nil. Quelque temps après, Mariette crée en Égypte un musée et organise un service pour protéger les monuments. Une véritable concurrence s'instaura entre les universités et musées d'Europe et d'Amérique pour effectuer en Égypte des fouilles archéologiques, et l'égyptologie connut un réel essor, avec des savants de grande envergure, tels le Français Maspéro et l'Allemand Brugsch qui initia les études sur les démotiques (simplification de l'écriture classique appelée hiératique).

L'égyptologie, qui requiert d'importants moyens financiers et une expertise scientifique avérée, resta longtemps le domaine exclusif des chercheurs occidentaux. Ce n'est que de façon tardive que quelques spécialistes égyptiens furent formés et que des recherches furent entreprises par l'Université du Soudan sur la civilisation méroïtique qui se développa en Nubie (Haute Égypte).

Ce n'est qu'à la fin de la première moitié du XXe siècle qu'émergea la nouvelle génération d'intellectuels de l'Afrique subsaharienne, formée essentiellement en Europe. C'était dans un contexte, pour l'Afrique, de domination politique, d'exploitation économique et d'aliénation culturelle. L'élite africaine répliqua de diverses manières pour sortir de ce joug, avec l'avènement du courant littéraire de la Négritude initié par Léon Gontrand Damas, Léopold Sédar Senghor et Aimé Césaire, avec l'émergence d'une idéologie nationaliste panafricaniste et anti-impérialiste. Cheikh Anta Diop, physicien de formation, eut pour discipline de prédilection l'histoire qui, pour lui, était déterminante pour la défense et l'illustration du passé de l'Afrique noire, longtemps dévalorisée par l'historiographie coloniale et raciale.

Cheikh Anta s'orienta avec cohérence vers l'antiquité, vers les temps précoloniaux, suivant les traces de Dubois, en mettant à l'honneur des royaumes, des empires, et surtout l'africanité nègre de l'Égypte pharaonique. Dès 1948, il publia un article intitulé « Quand pourra-t-on

parler d'une renaissance africaine ? » (*Le Musée vivant*, nos. 36-37 1948). Ce fut l'esquisse de la thèse qu'il entreprit d'écrire sur le thème « De l'Antiquité nègre égyptienne aux problèmes culturels de l'Afrique noire d'aujourd'hui » Thèse inédite et extraordinaire, rédigée avec hardiesse, elle constitua une véritable rupture épistémologique dans la façon d'aborder l'histoire africaine et singulièrement l'égyptologie. Les mandarins de l'Université s'en offusquèrent et la thèse de Cheikh Anta Diop ne fut pas validée. Il en sortira un ouvrage qui fit date : *Nations nègres et culture*, publié en 1954 par la maison d'édition Présence Africaine. Pour Aimé Césaire, « ce fut le livre le plus audacieux qu'un Nègre n'ait jamais écrit » ; un livre qui secouait l'ordre colonial établi et remettait en cause les intérêts de l'impérialisme culturel et scientifique. Par la même occasion, Cheikh, adossé à une érudition extraordinaire que lui assurait une formation pluridisciplinaire, chercha à rattacher, non pas de façon hypothétique, mais sur une base scientifique avérée, tous les tronçons du passé de l'Afrique à une origine commune, avec comme référentiel l'Égypte pharaonique, rétablissant ainsi la continuité historique sur la très longue durée. *Nations nègres et Culture* allait déclencher la controverse la plus fracassante de l'historiographie de l'Afrique.

La controverse entre les égyptologues africains (Cheikh Anta Diop et Théophile Obenga essentiellement) et ceux de l'Occident se situe à trois niveaux : la « race » des anciens Égyptiens, d'une part, l'apport de l'Égypte à la civilisation, de l'autre, et enfin sur l'idée d'une parenté culturelle et linguistique entre l'Égypte pharaonique et l'Afrique noire. Pour étayer leurs thèses, les égyptologues africains s'appuient sur l'archéologie, sur les témoignages des auteurs de l'antiquité gréco-latine, sur la Bible, sur les données de l'anthropologie, de la linguistique, de l'ethnologie, de la cosmogonie, de l'art et de la bio-chimie.

La thèse d'une Égypte nègre constitue le point de départ des travaux entrepris par Cheikh Anta Diop ; elle occupe une place centrale dans son œuvre, notamment *L'Antiquité africaine par l'image* et « Pigmentation des Égyptiens. Test par la mélanite » (*Bulletin de l'IFAN* 1973:531-532). Théophile Obenga (1973) reprend cette thèse en la développant davantage dans son ouvrage *L'Afrique dans l'Antiquité : Égypte pharaonique-Afrique noire*.

La plupart des égyptologues occidentaux contestent cette thèse ou, à tout le moins, sont indécis sur la « race » des anciens Égyptiens. C'est le cas de Massouillard (1949) qui préconise une méthode basée sur des pourcentages ethniques. D'autres font de la couleur de la peau des Égyptiens actuels le reflet de celle des Égyptiens anciens.

La controverse porte aussi sur la contribution de l'Égypte à la civilisation. Les égyptologues africains prennent tout d'abord en considération les témoignages archéologiques : les pyramides, avec formes géométriques

régulières, sont autant de preuves d'une Égypte antique maîtrisant les sciences mathématiques et particulièrement la géométrie. Par ailleurs, la plupart des témoignages anciens révèlent les séjours plus ou moins longs de savants grecs en Égypte, en quête du savoir. L'élite intellectuelle grecque fut ainsi initiée à la science et la technique dans la vallée du Nil.

L'égyptologue français Serge Sauneron contesta le rôle civilisateur de l'Égypte ancienne ; pour lui, ce n'est qu'un mythe créé par des biographes tardifs, aux yeux desquels le voyage égyptien constituait un épisode indispensable pour mettre en valeur les personnages qu'ils décrivaient.

Dans le domaine culturel et linguistique, les égyptologues africains soutiennent la thèse d'une parenté entre l'Égypte pharaonique et l'Afrique noire actuelle. Cette parenté se vérifie par le totémisme, la pratique de la circoncision, la royauté, le matriarcat, la cosmogonie et autres divers aspects de la vie sociale et religieuse. Cette parenté culturelle serait liée au fait que le peuplement de l'Afrique au sud du Sahara s'est effectué à partir de la vallée du Nil. Pour Cheikh Anta Diop, de quelque côté qu'on recueille les récits relatant les origines lointaines d'un peuple de l'Afrique subsaharienne, le point de départ se ramène toujours à la vallée du Nil. C'est le cas des Fang, des Dogon, des Yoruba, des Peul, etc.

Pour ce qui est de la linguistique, Cheikh Anta Diop et par la suite Théophile Obenga ont tenté d'établir une identité de l'égyptien ancien et de certaines langues négro-africaines, tels le wolof (Sénégal) et le mboshi (au Congo). Des exemples précis permettent même de déceler une parenté entre les hiéroglyphes et quelques systèmes graphiques de l'Afrique subsaharienne : mende (Sierra Léone), toma (Guinée et Libéria), shumon (Cameroun). La linguistique comparée fut exploitée comme ligne principale et probante de l'unité culturelle entre l'Égypte pharaonique et l'Afrique noire.

Contre les thèses des égyptologues africains, une énorme pression fut exercée par des chercheurs et universitaires exerçant en Afrique, mais aussi par les anthropologues de l'École des hautes études en sciences sociales et les égyptologues du Collège de France. On retiendra à cet égard les critiques de Raymond Mauny (*Bulletin de l'IFAN* 1960 544-555), de Jean Suret-Canale (*Recherches Africaines* 1960) et de Louis-Vincent Thomas (*Présence Africaine* 1961). Ils contestent l'origine nègre des anciens Égyptiens, le peuplement de l'Afrique au sud du Sahara à partir de la vallée du Nil et l'identité culturelle de l'Égypte pharaonique et de l'Afrique noire.

Le combat fut dur et long. Dans un souci de clarification et de précision, Cheikh Anta Diop publia en 1967 *Antériorité des civilisations nègres : mythe ou vérité historique ?* Ce fut à la fois une mise au point et une indication de ses futures orientations de recherche. La polémique persista cependant, Serge Sauneron continuant à fustiger « une histoire qui se plie aux exigences de la politique, et qui va chercher des filiations directes et profondes entre l'Afrique

noire et l'Égypte ancienne, très au-delà des terrains où la vraisemblance et les documents accessibles témoignent de la vérité de semblables rapports » (Sauneron 1968:69). Mais pour Cheikh Anta Diop, l'égyptologie ne sortira de la sclérose séculaire, de l'hermétisme des textes que le jour où elle aura le courage de faire exploser la vanne qui l'isole doctrinalement de la source vivifiante que constitue pour elle le monde nègre.

Face à ces conceptions radicalement opposées et qui souvent relèvent davantage de la polémique que du débat scientifique, la nécessité d'une synthèse, dans un cadre approprié, s'avérait nécessaire. L'occasion se présenta lorsque le comité scientifique international pour la rédaction d'une Histoire générale de l'Afrique sous l'égide de l'UNESCO organisa, du 28 janvier au 3 février 1974 au Caire, un colloque sur le peuplement de l'Égypte ancienne et le déchiffrement de l'écriture méroïtique. Au Caire se retrouvèrent les plus grandes sommités dans le domaine de l'égyptologie. Des débats longs, approfondis et passionnants aboutirent à des conclusions qui remirent en cause les théories de l'égyptologie classique :

Le Professeur Vercoutter renonça à sa théorie fondée sur les pourcentages ethniques, aucune donnée statistique indiscutable ne permettant de les fixer ; il concéda que l'Égypte est africaine dans son écriture, dans sa culture et dans sa manière de penser. Le Professeur Leclant fut du même avis, concernant la parenté linguistique, lorsqu'il reconnaît que les arguments défendus par Cheikh Anta Diop et Théophile Obenga sont très constructifs. Quant au Professeur Sauneron, après avoir noté l'intérêt de la méthode utilisée, mettant en exergue la parenté entre égyptien ancien et wolof, des pronoms suffixe à la troisième personne du singulier, souhaite qu'un effort soit fait pour reconstituer une langue paléo-africaine à partir des langues actuelles. Le rapport du colloque souligne par ailleurs que les propositions faites par les égyptologues africains, relatives au déchiffrement du méroïtique, ont été retenues comme pouvant conduire à un résultat intéressant.¹

On constate donc que le colloque du Caire permit d'estomper les divergences, même si un consensus général ne fut pas établi. Ce colloque fut l'occasion, pour les chercheurs africains, d'imposer leur méthode et de démontrer qu'ils se positionnaient, non pas sur le terrain d'une idéologie fumeuse, mais bien sur celui de l'objectivité et de la rigueur scientifique. De ce point de vue, on peut dire que le colloque du Caire constitue un tournant épistémologique majeur qui influença positivement l'historiographie africaine.

On ne peut dès lors que s'étonner qu'un quart de siècle après le colloque du Caire, la polémique refasse surface, plus véhémement, avec la publication par Fauvelle-Aymar et al. d'un ouvrage *Afrocentrisme : l'histoire des Africains entre Égypte et Amérique*. La réplique de Théophile Obenga (2001) fut cinglante, et la controverse s'enlisa dans des considérations souvent à la périphérie de la science.

Une exception notoire de ce courant, comme le souligne Oum Ndigi. Afro-optimiste est l'historien « africaniste » catalan F. Iniesta qui jette un regard lucide et objectif, critique et incisif, mais empreint de franchise autant sur l'égyptologie occidentale qu'il qualifie avec dérision de « champolienne » que sur l'égyptologie diopienne et ses disciples qu'il qualifie d'« Ecole de Dakar », avec un noyau dur « d'épigones » qui définit l'orthodoxie. Iniesta est l'un des rares « africanistes » à rendre hommage à Cheikh Anta Diop qu'il considère comme l'un de ses maîtres, appréciant de façon positive son œuvre qu'il estime incontournable dans le domaine de l'historiographie africaine (Iniesta 2002).

C'est donc un véritable cordon sanitaire (Iniesta 2002:91) qui fut dressé par les pouvoirs anthropologiques et égyptologiques d'Europe, pour contenir les thèses de Cheikh Anta Diop accusées de véhiculer un « nationalisme noir » considéré comme étant pervers. Il est paradoxal que l'intérêt pour l'Égypte ancienne manifesté par les Africains, en tant que pôle de référence historique et d'identification culturelle, ait toujours suscité la méfiance, le scepticisme et parfois même l'agacement des spécialistes européens. Ceux-ci qualifiant sans discernement d'idéologique doublé d'afrocentrisme tout rapprochement entre l'Égypte ancienne et le reste de l'Afrique noire (Oum Ndigi 2007:79) On pourrait y voir une volonté hégémonique de perpétuer la prééminence sur les peuples noirs, dans un contexte néocolonial et de racisme renaissant.

Malgré l'ostracisme dont il fut victime, une Ecole se constitua autour de l'œuvre de Cheikh Anta Diop, éparpillée dans diverses universités africaines (Dakar, Yaoundé, Brazzaville, Kinshasa). La vitalité et la fécondité de cette œuvre se mesure également par le nombre croissant de cercles d'études organisés par de jeunes scolaires, et même par des adultes amateurs d'histoire.

C'est aux Etats-Unis d'Amérique que l'on observe un engouement croissant pour l'égyptologie et une adhésion aux thèses de Cheikh Anta Diop. Ce fut surtout au lendemain de la publication de l'ouvrage de Van Sertina *They came before Columbus*. Pour nombre de jeunes universitaires négro-américains, Dakar apparut comme un lieu d'espoir et d'inspiration intellectuelle, émergeant dans l'anonymat général d'un continent qu'ils connaissaient mal (Iniesta 2002). Aux Etats-Unis même, l'égyptologie se développa dans les universités à forte majorité noire : Temple University et plus récemment l'Université de Los Angeles en Californie où Théophile Obenga, fuyant les turpitudes politiques du Congo, occupa la chaire d'égyptologie. De même que dans les années 1970 l'islam avait connu une adhésion notable de la communauté noire, de même on observe comme une fascination pour l'Égypte ancienne ; ainsi voit-on des universitaires délaisser leurs patronymes chrétiens pour une dénomination

qui renvoie à l'Égypte ancienne. Il en est ainsi de Ankh Mi ra (1995) qui rédigea sa thèse en littérature à l'aide exclusive des hiéroglyphes.

De tout ce qui précède, il importe de prendre conscience de la place de choix que l'égyptologie doit occuper dans les humanités africaines au sud du Sahara. La civilisation pharaonique tient en effet une place primordiale dans l'histoire de l'Afrique antique, et l'égyptologie doit être considérée comme le fondement majeur de la nouvelle historiographie africaine qui y gagne en originalité et en continuité. Dans cette perspective, l'Afrique subsaharienne est confrontée à bien d'obstacles : l'essentiel de la documentation qui fonde l'égyptologie (textes sur papyrus, épigraphie, documents archéologiques) a été transféré dans les musées et centres de recherche d'Europe et d'Amérique, des siècles durant. Par ailleurs, les égyptologues africains sont en nombre dérisoire, et l'insertion de l'égyptologie dans le *curriculum studiorum* des universités africaines est périphérique.

L'engouement pour l'égyptologie est malgré tout réel. Cheikh Anta Diop a fait des émules au nombre desquels Lam Abu Bakri à l'Université de Dakar, Bibolo M. à l'Université de Kinshasa, Oum Ndigi Pierre et Sarr Nissiré qui tous deux exercent à l'Université de Yaoundé I ; de plus jeunes encore ambitionnent de terminer une thèse en égyptologie. Ce qui importe, c'est de mettre en synergie les efforts déployés dans les divers Etats pour élaborer une stratégie globale permettant de créer des centres de documentation et des laboratoires opérationnels. La coopération internationale entre le Nord et le Sud, qui existe dans bien de domaines, devrait intégrer l'égyptologie. L'Union Africaine devrait prendre conscience du potentiel que représente l'égyptologie pour la renaissance culturelle de l'Afrique et l'unification politique de ce continent et, par conséquent, élaborer une politique cohérente pour la création de centres de documentation, la formation de spécialistes et le financement de fouilles archéologiques où s'exercerait l'expertise africaine. C'est conscient de l'enjeu que représente l'égyptologie que Cheikh Anta Diop fit une recommandation spéciale, lors du IIe Congrès de l'Association des historiens africains en 1975 à Yaoundé : « Il est hautement souhaitable que cette Association puisse organiser et financer une mission scientifique d'exploration dans la région du Haut-Nil, étant donné qu'elle est située à la fois sur le Kenya et sur le Soudan et l'Ouganda, c'est-à-dire une zone qui a toutes chances d'avoir été celle de la dispersion originelle des peuples vers le Sud et vers l'Ouest » (*Afrika Zamani* 1975:112).

Il s'agit, en d'autres termes, d'élargir les perspectives, de dépasser l'égyptologie classique enlisée dans l'espace étiqué de la Basse vallée du Nil, pour la raccorder à la Nubie et, au-delà, à l'Afrique subsaharienne. Les égyptologues africains, formés à cette tâche, armés de tout outillage scientifique requis, s'appuyant sur des bases méthodiques rigoureuses,

loin de tout dogmatisme, peuvent contribuer de manière originale à l'essor de l'égyptologie. Il ne s'agit certes pas, comme le souligne Cheikh Anta Diop, « de créer de toutes pièces une histoire plus belle que celle des autres [...] mais de partir de cette idée évidente que chaque peuple a une histoire » (Diop 1979:19).

L'origine nègre de la civilisation égyptienne

Par Cheikh Anta Diop

L'origine égyptienne de la civilisation et le large emprunt que la Grèce fit à celle-ci étant une évidence historique, on ne peut donc se demander, avec Amélineau, pourquoi, en dépit de ces faits, on met l'accent sur le rôle joué par la Grèce tout en passant de plus en plus sous silence celui de l'Égypte.

On ne peut saisir la logique de cette attitude qu'en rappelant le fond de la question.

L'Égypte étant un pays de Nègres et la civilisation qui s'y est développée étant due à des Nègres, toute thèse visant à prouver le contraire ne saurait avoir de lendemain ; les protagonistes de ces thèses ne sont pas les moins conscients de ce fait. Aussi est-il plus sage et plus sûr de dépouiller, purement et simplement, et de la façon la plus discrète, l'Égypte de toutes ses créations, au profit d'un peuple d'origine réellement blanche.

Cette fausse attribution des valeurs d'une Égypte qualifiée de blanche à une Grèce également blanche révèle une contradiction profonde qui n'est pas la moindre preuve de l'origine nègre de la civilisation égyptienne.

Comme on le voit, l'homme de couleur, contrairement à ce que pense André Siegfried, loin d'être incapable de susciter la technique, est celui-là même qui la suscita le premier en la personne du Nègre à une époque où toutes les races blanches plongées dans la barbarie étaient tout juste aptes à la civilisation [...]

Dès lors, le Nègre doit être capable de ressaisir la continuité de son passé historique national, de tirer de celui-ci le bénéfice moderne, sans verser dans les excès d'un nazisme à rebours, car la civilisation dont il se réclame eût pu être créée par n'importe quelle autre race humaine – pour autant que l'on puisse parler d'une race – qui eût été placée dans un berceau aussi favorable, aussi unique.

Nations nègres et Culture, 1979, Paris, Présence Africaine, tome II, pp. 410-411.

Critiques de Raymond Mauny

Selon lui, l'Égypte pharaonique, la Phénicie, Carthage, l'Elam, l'Arabie antique ont été nègres. Les Nègres ont été à l'origine de la civilisation : ... « ils ont inventé les premiers les mathématiques, l'astronomie, le calendrier,

les sciences en général, les arts, la religion, l'agriculture, l'organisation sociale, la médecine, l'écriture, les techniques, l'architecture... En disant tout cela, on ne dit que la modeste et stricte vérité que personne, à l'heure actuelle, ne peut réfuter par des arguments dignes de ce nom ». « Moïse était Egyptien, donc Nègre ». Le judaïsme, le christianisme, l'islam sont donc, selon lui, nègres à la base.

Je suis d'autant plus à l'aise pour repousser ces opinions de l'auteur que je n'ai aucunement la prétention de revendiquer pour les Indo-Européens la paternité de la civilisation que je persiste à attribuer aux races plus ou moins brunes (je connais l'objection de l'auteur, disant brun = noir, que je n'admets pas) et aux Jaunes d'entre Nil et Pacifique : Egyptiens, Syriens, Mésopotamiens, Indous et Chinois. Je reconnais sans aucun complexe que « mes ancêtres les Gaulois » étaient, avant l'arrivée des Romains, des barbares, alors qu'à la même époque, les hommes bruns et jaunes avaient déjà une civilisation plusieurs fois millénaire et qu'en Nubie, pays nègre, s'élevaient déjà d'admirables monuments.

Sur quelles bases se fonde C. A. Diop pour étayer son opinion ? Toute l'égyptologie moderne n'a été selon lui qu'un vaste complot raciste européen pour détruire les preuves de cette appartenance du peuple des Pharaons au monde nègre. Cette véritable « falsification de l'histoire » – c'est le titre même d'un de ses chapitres – aurait amené la disparition voulue de milliers de momies pour ne conserver que celles à cheveux longs (pensée précisée dans le compte rendu élogieux de Jean Czarnecki dans *Le Monde non chrétien*, janvier, mars 1956).

Il n'est que trop exact que nombre « d'archéologues » ont, avant 1900 et la législation sur les fouilles en Egypte, négligé de conserver les squelettes, pour ne s'attacher qu'au côté « trésor artistique et épigraphique ».

Mais nous ne pouvons que lui laisser la responsabilité de son opinion sur l'honnêteté scientifique de l'ensemble des égyptologues passés et modernes. Il n'en reste pas moins que beaucoup reste encore à faire dans le domaine de l'anthropologie des Egyptiens préromains [...].

Malgré ces hypothèses hasardeuses données comme vérités admises et irréfutables, son manque d'information sur les travaux récents concernant l'Ouest africain, le livre de M. Diop marque une date importante. C'est le premier ouvrage général d'histoire africaine écrit par un Noir d'expression française et, outre une importante documentation, il comprend d'excellentes pages et a le grand mérite de ne pas suivre les sentiers battus et d'obliger les égyptologues et autres à prendre position et à préciser certaines de leurs opinions. Mais, écrit avant 1955 et à Paris, il est forcément un livre de combat, tout imprégné de l'esprit de ces années de lutte au cours desquelles les Africains, en particulier les étudiants exilés à Paris au milieu du peuple colonisateur, frustrés de leur histoire nationale au surplus,

préparaient les voies de l'indépendance en exaltant la négritude, parfois même, et c'est normal, au prix d'entorses peut-être inconscientes à l'impartialité et à la vérité scientifique : on ne reconnaissait que ce qui apportait des arguments à sa thèse, à son combat. Tout cela était « de bonne guerre » et, ma foi, les résultats de la lutte générale des différentes couches de ces peuples africains sont là.

Nous sommes aujourd'hui, en 1960, sur un plan différent. C'est l'année de l'indépendance pour de nombreux pays de l'Afrique noire, le Mali, entre autres. L'historien africain, sans renier le moins du monde ses opinions politiques des années de lutte contre le colonialisme, se doit à lui-même, à la science et à son pays, de se placer, s'il n'y était déjà pas, sur le plan de la stricte objectivité, qui n'exclut ni l'engagement ni l'utilisation d'hypothèses à vérifier, mais sans laquelle on ne peut pas parler d'histoire, de recherche et connaissance scientifique de l'histoire. [...].

Il ne s'agit plus de convaincre des auditoires de Parisiens ou d'étudiants africains à Paris, les premiers pour la presque totalité incompetents en la matière et les seconds portés à l'avance par réaction anticolonialiste, avant le processus d'accession rapide à l'indépendance, à applaudir ce véritable gobinisme nègre. Il s'agit maintenant pour l'auteur de soumettre ses idées à l'examen des spécialistes qui, seuls, sont qualifiés pour dire ce qu'on pourra en retenir. Ou qu'il se remette lui-même au dur travail de recherche historique pour vérifier nombre de ses hypothèses [...].

Le grand mérite de C. A. Diop aura été d'avoir l'un des premiers, après le Dr K. O. Dike, Fr M. Snowden, J. C. De Graft Johnson et d'autres, contribué à ouvrir ce dossier qui ne peut laisser aucun Africain, aucun africaniste et je dirai même aucun homme indifférent à l'heure où l'Afrique affirme vigoureusement sa personnalité.

Bulletin de l'IFAN, t. XXII, Série B, pp. 545-551.

Reponses à quelques critiques

Par Cheikh Anta Diop

Dans la conclusion même de la première partie de *Nations nègres et Culture*, j'avais insisté sur le fait que la civilisation égyptienne n'était pas l'indice d'une supériorité raciale quelconque, mais presque le résultat d'un hasard géographique. C'est la spécificité de la vallée du Nil qui a conditionné l'évolution politico-sociale des peuples qui s'y sont engagés à des degrés différents au hasard de leurs migrations. L'ampleur des crues du Nil obligeait tous les habitants de la vallée à faire face collectivement à l'événement annuel, à régler toute leur vie dans ses moindres détails par rapport à l'inondation. Pour survivre, il était indispensable que chaque clan sortît de bonne heure de son égoïsme. Lorsque apparaît la crue, aucun clan

n'est suffisant pour faire face tout seul à la situation ; il faut le concours de tous, la solidarité de tous les clans pour la survie de l'ensemble. Ce sont ces conditions de travail qui amenèrent de bonne heure les clans à fusionner et favorisèrent l'apparition d'une autorité centrale responsable de la coordination de toute l'activité sociale, politique et nationale. Jusqu'à l'invention de la géométrie, rien dans l'activité matérielle et intellectuelle des Egyptiens ne fut garanti. La géométrie, à ses débuts, était une invention permettant de départager les habitants après la crue en retrouvant, par des procédés scientifiques, les limites exactes de chaque propriété.

Nulle part la dépendance ne fut aussi étroite entre le milieu géographique et le style de vie. C'est cette exigence impérieuse qui semble expliquer, pour l'essentiel tout au moins, l'antériorité des Egyptiens et des Nubiens dans la voie de la civilisation.

Tous les autres peuples noirs ou blancs qui étaient assujettis à des conditions de vie moins rigides, exigeant une activité collective moins compassée, ont accusé un retard de civilisation par rapport aux Egyptiens. Dès lors qu'y a-t-il d'étonnant à ce que certains Nègres ou certains Blancs soient civilisés pendant que d'autres sont dans la barbarie ? Les peuples qui sont placés dans des conditions plus favorables sont civilisés avant les autres, quelle que soit leur couleur, indépendamment de leur ethnie, voilà tout.

Nous n'avons jamais invoqué le génie spécifique ou de prétendues dispositions spéciales de la race noire pour expliquer le fait qu'elle ait été la première à accéder à la civilisation. C'est cette conception erronée des causes de l'évolution humaine qui a conduit les spécialistes européens à la théorie du miracle grec. Toute erronée qu'elle est, elle est pourtant si ancrée dans l'esprit de ses protagonistes qu'aujourd'hui encore, pour eux, le fait de revendiquer légitimement le bénéfice moral de la civilisation égyptienne pour les Africains, c'est, qu'on l'avoue ou non, revendiquer une supériorité raciale. Non, il n'en est rien ; ceux qui le croient nous prêtent leurs propres dispositions intellectuelles et morales.

Pourquoi les Africains se seraient-ils « décivilisés » en route ? demande R. Mauny.

La régression est également un fait historico-sociologique que le spécialiste se doit d'expliquer toutes les fois qu'il est objectivement décelé. Or, c'est bien le cas ici. Restons dans la vallée du Nil ; le phénomène y est encore plus probant. Les populations actuelles de la vallée du Nil sont considérées à juste titre comme les descendants authentiques de l'ancien peuple égyptien. Or, ce sont ces populations qui n'ont jamais quitté leur sol qui se sont décivilisées proprement sur place en perdant toute l'ancienne sagesse égyptienne, y compris l'écriture hiéroglyphique et même l'habitude d'écrire. A la fin de l'Antiquité, les habitants de la vallée ne savaient plus lire l'écriture hiéroglyphique. Il aura fallu Champollion pour la leur déchiffrer

et que certains d'entre eux la réapprennent aujourd'hui. Il n'en demeure pas moins que c'est une invention de leurs ancêtres. Par conséquent qu'y a-t-il d'étonnant à ce qu'une population d'émigrés se trouve dans une situation similaire ?

Combien de fois n'a-t-on pas entendu dire : « Si les Nègres descendent des Egyptiens, pourquoi n'ont-ils pas conservé l'écriture ? ». Mais en se reportant à *Nations nègres et Culture* et à *L'Afrique pré-coloniale*, on verra que l'usage de l'écriture n'a jamais été complètement perdu en Afrique noire.

Bulletin de l'IFAN, T. XXIV, Série B, N°3-4, 1962, pp. 555-556.

Orientation bibliographique

- Anselin, A., 1981, *La question peul et l'histoire de l'Égypte ouest-africaine*, Paris, Karthala.
- Betro, M. C., 1995, *Hiéroglyphes. Les mystères de l'écriture*, Paris, Flammarion.
- Bilolo, M., 1996, « La notion de progrès historique au cours du III^e millénaire. Contribution à la philosophie pharaonique de l'histoire », *Studia Africana*, n°7, pp. 87-100.
- Bouquiaux, J., 1996, « Réflexions d'un linguiste sur l'idéologie afro-centriste de Cheikh Anta Diop et Théophile Obenga », in *Frankfurter Afrikanische Blätter*, Nc.8, Frankfurt-s-I-M., pp. 135-143.
- Champollion, J-F., 1836, *Grammaire égyptienne ou Principes généraux de l'écriture sacrée égyptienne appliquée à la représentation de la langue parlée*, Paris, Firmin Didot Frères.
- Colloque sur le peuplement de l'Égypte ancienne, compte rendu des débats, *Actes du colloque tenu au Caire du 28 janvier au 3 février 1974*, UNESCO, Paris, 1978.
- Davidson, B., 1973, *L'Afrique ancienne*, t. 1, Paris, Petite collection Maspéro.
- Dika Akwa Nya Bonambela (dir.), 2006, *Hommage du Cameroun au Professeur Cheikh Anta Diop*, Paris, Presses Universitaires d'Afrique Silex/Nouvelles du Sud.
- Djait, H., 1980, « Les sources écrites antérieures au XI^e siècle », chapitre 5 de UNESCO, in *Histoire générale de l'Afrique*, Paris, UNESCO, vol. I.
- Fauvelle-Aymar F-X. et al. (éd.), 2000, *Afrocentrismes, l'histoire des Africains entre Égypte et Amérique*, Paris, Karthala.
- Fonkoue, J., 2004, *Cheikh Anta Diop au carrefour des historiographies. Une relecture*, Paris, l'Harmattan.
- Honrnung, E., 1998, *La grande histoire de l'égyptologie*, Monaco, Ed. du Rocher.
- Iniesta, F., 2002, « A propos de l'École de Dakar. Modernité et tradition dans l'œuvre de Cheikh Anta Diop », in Diop Momar Coumba (dir.), *Le Sénégal contemporain*, Paris, Karthala, pp. 91-107.
- Iniesta, F., 1995, *L'univers africain. Approche historique des cultures noires*, Paris, l'Harmattan.
- Ivan Van Sertima (éd.), 1986, *Great Africanthinkers. Cheikh Anta Diop*, New Brunswick, Transaction Books.
- Kange Ewane, F., 2000, « L'historien Cheikh Anta Diop », in *Héritage des Tropiques – Revue de recherches historiques et géographiques*, vol. 2, n°2, pp. 71-91.
- Lam, A. M., 1993, *De l'origine égyptienne des Peul*, Paris, Présence Africaine, Gif-sur-Yvette, Khepera.
- Mbow, A. M., 1980, *Introduction générale à l'Histoire générale de l'Afrique*, Vol. II, *Afrique ancienne*, Paris, UNESCO.

- Obenga, Th., 1973, *L'Afrique dans l'Antiquité, Égypte pharaonique, Afrique noire*, Paris Présence Africaine.
- Oum Ndigi, 1997, *Les Basa du Cameroun et l'antiquité pharaonique égypto-nubienne : recherche historique et linguistique comparative sur leurs rapports à la lumière de l'égyptologie*, Université Lyon II.
- Oum Ndigi P., 2005, « Égyptologie, langues et philosophie africaine », in *Relecture critique des origines de la philosophie et ses enjeux pour l'Afrique*, Actes du colloque international de philosophie de Yaoundé, 1^{er}-5 décembre 2003, Yaoundé, MENAIBUC.
- Péka, J., 1979, *L'Égyptologie et les historiens africains francophones au sud du Sahara. Essai pour l'évaluation continue*, Département d'histoire, Université de Yaoundé.
- Posener, G., 1959, *Dictionnaire de la civilisation égyptienne*, Paris, F. Hazan.
- Sauneron, S., 1959, *L'égyptologie*, PUF, coll. « Que sais-je ? », Paris, PUF.
- Vercoutter, J., 1992, *L'Égypte et la vallée du Nil, Tome I. Des origines à la fin de l'Ancien Empire 12000-2000 av. J.C.*, Paris, PUF.

Esclavage et traite négrière

La traite négrière constitue un phénomène historique majeur et apparaît comme l'une des plus grandes tragédies qu'ait connues l'humanité. L'irruption des Européens sur les côtes ouest-africaines, au XV^e siècle, constitue, de ce point de vue, un tournant décisif. Obsédés par la « mise en valeur » des terres du « Nouveau Monde » conquis au prix du génocide des autochtones amérindiens, les Européens allaient faire de l'Afrique un réservoir de main-d'œuvre et lui faire subir une ponction humaine catastrophique. Cela allait négativement peser sur l'équilibre et le devenir du continent africain. La problématique générale est donc l'ouverture de nouveaux espaces maritimes en rapport avec le développement des sciences nautiques ; la mise en place d'un système-monde caractérisé par une plus grande interdépendance de trois continents au profit de l'Europe qui mobilise, à elle seule, les richesses de l'Afrique et de l'Amérique. Cette question apparaît, dès lors, de la plus haute importance au triple plan de la connaissance historique, de la recherche sociologique et de l'évaluation des relations internationales. D'où la nécessité d'aborder cette étude au-delà de son simple aspect descriptif, dans une perspective à la fois holistique et rigoureuse, afin d'en mesurer toute la profondeur et la complexité. Il importe d'explorer dans toutes ses dimensions les causes, les manifestations et les conséquences de ce système inique, ce qui permet d'éclairer bien des problèmes, comme le soulignait Henri Lopez, Directeur Général adjoint de l'UNESCO, en inaugurant le colloque de Nantes de 1985 sur l'esclavage :

- Il n'est pas possible d'expliquer l'accumulation capitaliste qui a permis le développement industriel de l'Europe sans prendre en compte les profits tirés du commerce du bois d'ébène.
- Il n'est pas non plus possible de comprendre l'évolution catastrophique de l'Afrique noire en faisant table rase de la ponction humaine drastique dont ce continent a fait l'objet.

- Pour une grande partie de l'Afrique, pour les Caraïbes, pour de nombreux pays d'Amérique et d'Europe, la traite négrière n'est pas seulement un événement parmi tant d'autres. Elle est une donnée essentielle sans laquelle les questions que posent l'évolution actuelle des sociétés et les relations internationales ne peuvent recevoir de réponse appropriée.

Une connaissance objective, scientifique de ce phénomène historique majeur a malheureusement connu un sérieux handicap, pendant trop longtemps. Il y a tout d'abord qu'on a voulu maintenir un voile d'une pudeur malsaine sur cette tare de l'humanité. Il y a aussi que le phénomène de la traite des Noirs apparaît particulièrement susceptible de charge émotionnelle, voire passionnelle et a souvent été abordé surtout par les chercheurs occidentaux, sous le prisme déformant de présupposés idéologiques. Un exemple édifiant de ce point de vue est l'œuvre de l'historien américain Philip Curtin, imbibée de relents esclavagistes.

Il importe, pour traiter de cette question d'histoire de grande portée, de se départir des préjugés, de la paresse d'esprit, pour se situer dans une perspective de reconstruction du passé, de la façon la plus objective possible. Cela, évidemment, n'occulte nullement les contradictions entre spécialistes, entre Ecoles, ce qui procède d'une dialectique salutaire à bien des égards. Pour ce faire, les sources sont à la fois abondantes, riches et variées, permettant à la fois des monographies et des synthèses. Evoquons tout d'abord les sources écrites d'origine européenne. Il s'agit de documents d'archives privées ou publiques. Conservés dans les dépôts des grands ports négriers comme Nantes, Amsterdam, etc., ils donnent des indications précieuses sur les établissements européens impliqués dans le trafic du « bois d'ébène ». Mentionnons aussi les journaux de bord des navires et les nombreuses lettres des agents des compagnies négrières. Les journaux imprimés dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle constituent également une mine de renseignements.

Dans la reconstruction de l'histoire de la traite négrière, les sources internes africaines – sources orales – ne sont pas à négliger. Il s'agit de traditions orales familiales, claniques et dynastiques qui peuvent éclairer et/ou nuancer certaines données archivistiques. Des éléments d'anthropologie culturelle et des indications d'ordre sociologique apparaissent également d'une grande utilité pour l'histoire de la traite négrière.

Longtemps négligée, l'archéologie s'impose de plus en plus comme l'une des clés pour la connaissance de ce phénomène. Il y a tout d'abord l'archéologie « classique » fondée sur la fouille des sites, des forts et établissements négriers de la côte ouest-africaine. Les travaux effectués à Saint George da Mina dans l'actuel Ghana se sont avérés particulièrement riches. Mais un domaine relativement nouveau et prometteur est l'archéologie sous-marine. Son développement part du constat que malgré

l'abondance des sources écrites, les témoignages matériels de cette histoire dramatique parvenus jusqu'à nous restent dérisoires. De la traite de millions d'hommes, nous ne conservons en définitive qu'une poignée d'objets. D'où l'idée de chercher les épaves des navires négriers, car il est évident que le fond des mers contient un patrimoine considérable. L'intérêt majeur, c'est qu'à l'inverse de la plupart des objets qui sont parvenus jusqu'à nous, en ordre dispersé, ceux qui proviennent d'une gare appartiennent au même contexte et témoignent d'un même moment de l'histoire. Cette simultanéité des données fait toute la richesse et toute l'originalité d'un site sous-marin. On se trouve en présence d'une véritable coupe anatomique du temps ; par ailleurs, chaque objet est porteur d'une force d'évocation et d'une émotion incomparables.

L'étude de la cargaison d'un navire de traite permet de le situer dans l'organisation et l'histoire du commerce triangulaire ; d'évoquer un port d'attache ; un circuit d'exploitation. L'analyse fine du sédiment permet d'accéder à une meilleure connaissance des produits (hommes + denrées), des conditions de vie à bord, de l'état sanitaire et de la nourriture. Tout cela montre à souhait la richesse des informations d'ordre historique que peut recéler une épave bien conservée. D'où un réel engouement pour l'archéologie sous-marine où des spécialistes se sont affirmés, comme Max Guérout en France et David D. Moore aux Etats-Unis d'Amérique. La tâche n'est pas aisée : il importe au préalable, après avoir compulsé quantité de documents d'archives, d'élaborer une cartographie des épaves et de réunir des moyens financiers et technologiques importants. D'où la nécessaire coopération scientifique internationale dans ce passionnant domaine de recherche.

Bien que la chape du silence ait longtemps étouffé l'historiographie de la traite négrière, le caractère incontournable de la question s'est manifesté et a imposé une production de plus en plus importante, dès le milieu du XVIII^e siècle. La littérature en langue anglaise est évidemment, de loin, la plus volumineuse et la plus consistante (voir bibliographie). L'ouvrage de base sur l'esclavage fut, pendant des décennies, celui de Ulrich B. Phlipp, *American Negro Slavery*, paru en 1929. Il est révélateur des clivages et préjugés, car, au moment où il paraît, les recherches sur l'esclavage étaient l'apanage des historiens du Nord, très hostiles à l'aristocratie des planteurs du Sud. Une impulsion fut donnée par l'œuvre remarquable de Eric Williams, *Capitalism and Slavery* (1944). Dans l'historiographie de la traite négrière, l'ouvrage de Philipp Curtin *The Atlantic Slave Trade : a census* (1969) a été un événement. En dépit des qualités de rigueur méthodologique, on ne peut ne pas dénoncer, chez cet auteur, des relents racistes qui vicient souvent ses hypothèses et ses conclusions. L'historien américain Curtin,

considéré comme l'un des plus grands spécialistes de la traite transatlantique, n'hésite pas à écrire :

Il est possible et même probable que l'accroissement démographique à l'introduction de nouvelles plantes ait excédé les pertes subies. Du fait de la traite des Noirs, les migrations outre atlantiques eurent donc pour effet démographique net une augmentation et non une baisse de population (Curtin 1969:270).

En langue française, l'ouvrage de Gaston-Martin : *Nantes au XVIIIe siècle. L'ère des négriers (1714-1774)* demeure une œuvre à la fois maîtresse et pionnière ; ouvrage novateur en son temps, on pourrait cependant lui faire le reproche majeur d'une perspective européocentriste. L'historiographie de la traite négrière en France prend une dimension nouvelle avec l'œuvre riche d'érudition de Gabriel Debien. Essentiellement consacrée aux Antilles mais aussi aux côtes ouest-africaines, cette œuvre monumentale constitue une enquête fine et passionnante sur les origines des esclaves aux Antilles, et met en chantier une ethnologie du marronnage. L'historiographie française aura eu également le mérite de produire un numéro spécial de la *Revue française d'histoire d'outre-mer* Tome LXII n^{os} 226-227, 1975 sur le thème : « Traite des Noirs par l'Atlantique : Nouvelles approches ».

Les intellectuels africains, concernés au premier plan, se sont résolument impliqués dans la production du savoir sur l'effroyable traite négrière. Leurs œuvres apportent une perspective autre, qui cherche à situer le tort incommensurable que ce phénomène inique a porté à notre continent. L'historien Abdoulaye Ly a abordé de façon rigoureuse le problème de la traite dans sa thèse sur « La compagnie du Sénégal » soutenue en 1959 et rééditée en 1993 aux Editions Karthala. Au Nigeria, l'éminent historien Dike a très directement abordé les questions d'esclavage dans sa thèse « Trade and politics in Niger Delta ». Les nouvelles générations d'historiens africains ont également enrichi la problématique, notamment Boubakar Barry dans son ouvrage *La Sénégambie du XV^e au XIX^e siècle : traite, islam et colonisation*. Par ailleurs, le professeur Inikori, précédemment à l'Université Abu à Zaria et exerçant actuellement aux USA, est devenu l'un des meilleurs spécialistes de l'histoire quantitative de la traite négrière.

De nombreux ouvrages et articles qui ont été recensés dans des bibliographies volumineuses, mais toujours loin d'être exhaustives, ont ainsi été publiés. La bibliographie de Peter C. Hogg constitue, de ce point de vue, un instrument de travail indispensable : *The African Slave Trade and its suppression, A classified and Annotated Bibliography*, London, F. Cass, 1973, XVII-409 p.

Le débat sur la traite négrière a davantage été enrichi ces dernières années à travers les colloques et congrès. Depuis 1965, plus d'une dizaine de rencontres internationales ont permis une analyse de plus en plus fine du phénomène dans toute son ampleur. C'est ainsi qu'en 1972, l'American

historical Association a organisé un colloque international pour une étude comparative des systèmes esclavagistes. La Conférence Internationale d'Histoire Economique a également réuni en août 1974 une session sur la traite négrière. En 1985 fut organisé à Nantes, l'un des plus grands ports esclavagistes du monde, un important colloque international sur le thème : *De la traite à l'esclavage Ve-XVIIIe siècle*. Ce fut, pour la centaine de chercheurs et savants prestigieux, l'occasion de communications et débats sur les différents aspects culturels, sociaux et économiques de l'esclavage. Organisé par le Centre de recherche sur l'histoire du monde atlantique et la société française d'histoire d'Outre-mer, avec le concours de l'UNESCO, le colloque de Nantes a donné lieu à des Actes d'une matière scientifique dense et variée.

Ainsi donc, des initiatives heureuses et des travaux majeurs ont été, au cours des dernières décennies, effectués en Europe, dans les Amériques et en Afrique. Mais il manquait à tout cela une charpente commune, un souffle unificateur. Aussi l'UNESCO a-t-il senti l'urgence de traiter de manière globale, méthodique et consensuelle une question fondamentale et incontournable. Il fallait, entre autres, donner un éclairage à un moment tragique de l'histoire de l'humanité et tenter de replacer le sous-développement actuel de l'Afrique dans son contexte historique véritable. Ainsi est né le Projet International « La Route de l'Esclave » à la suite de l'initiative de Haïti, appuyée par le Bénin et adoptée par la 27^e session de la Conférence Générale de l'UNESCO. Le premier colloque international s'est tenu du 1^{er} au 8 septembre 1994 à Ouidah (Bénin), en présence du président de la République Soglo, du Directeur Général de l'UNESCO Frederico Mayor et d'une centaine de sommités intellectuelles spécialisées dans le domaine de la traite négrière. Il est symptomatique que Ouidah ait été choisie pour accueillir un tel forum. Ancien pôle de la traite atlantique, cette cité est en effet tout un symbole où subsistent des forts et entrepôts évocateurs du drame que des humains, réduits à l'état bestial, ont subi.

L'argumentaire développé pour ce colloque mérite qu'on s'y attarde pour bien apprécier la philosophie et les motivations de l'institution internationale. Il ne s'agissait pas d'installer un tribunal pour juger tel peuple ou tel autre, mais il est indispensable de savoir ce qui s'est passé. C'est la condition *sine qua non* pour une gestion intelligente et féconde du passé. Il importe en effet d'étudier l'histoire de la traite pour se souvenir de ce passé douloureux, pour prévenir toute forme d'intolérance, de conflit et de guerre, pour impulser une dynamique d'entente, de coopération et de paix. Le projet de « Route de l'Esclave » apparaît de ce fait comme une œuvre gigantesque, de haute portée, susceptible de faire de l'histoire un puissant levier de promotion d'une culture de paix, par une connaissance à la fois objective et sereine d'un passé bien géré.

Dès lors, l'enseignement et la communication sur la traite des Noirs, sujet éminemment sensible, s'impose comme un impératif catégorique, mais pose en même temps des problèmes pédagogiques et éthiques. La question fondamentale s'est ainsi posée : Faut-il enseigner les pages les plus sombres de l'histoire de l'humanité, au risque de désespérer les jeunes générations ? Nous répondons par l'affirmative en insistant pour que ce phénomène occupe une place importante dans les programmes scolaires et universitaires. Il y a nécessité d'une claire connaissance du passé, sur une sombre réalité, longtemps occultée, pour qu'en pleine connaissance de cause, les jeunes générations qui auront à bâtir le monde fondent leur action sur la tolérance et le respect des valeurs humaines essentielles. L'histoire devra ici rejoindre l'instruction civique pour inciter à méditer sur la valeur des lois et sur les droits de l'homme. Enseigner la traite négrière, ce sera d'abord faire comprendre le drame et le désespoir de millions d'humains et la dérive de tout un continent. C'est aussi mettre le passé au service d'urgences contemporaines, pour dénoncer une traite et un esclavage qui n'ont pas toujours disparu. Il s'agira en définitive de briser la loi du silence qui veut, selon l'expression de Elie Wiesel, reprise par le président Nicéphore Soglo du Bénin, que « Le bourreau tue toujours deux fois, la deuxième fois par le silence ».

Par-delà le cadre institutionnel de l'école ou de l'université, le phénomène de la traite négrière interpelle l'ensemble de la conscience collective. C'est pour cela que l'historien Ibrahim Baba Kaké, dans la toute dernière communication produite avant sa mort précoce, fait un vibrant plaidoyer pour « La vulgarisation de l'histoire de la traite négrière », texte destiné au colloque international de Ouidah. A travers sa célèbre « Collection Les Grandes Figures de l'Histoire Africaine », Ibrahim Baba Kaké s'est très tôt élevé contre une tendance strictement élitiste de l'historiographie. Il préconise donc que l'histoire de la traite négrière soit mise à la portée du plus grand nombre, par l'édition de collections populaires dépouillées de l'appareil scientifique, par des magazines à grand tirage, par des documents audio-visuels (radio, cinéma, télévision). Des ouvrages comme *Roots* (Racines) du Noir américain Alvin Alex Haley et *Ségou* de l'Antillaise Maryse Condé, écrits dans une perspective romanesque, avec une solide assise scientifique, ont avivé, au sein du grand public, la soif de connaissance de l'histoire de la traite négrière.

Déjà l'opinion publique s'est mobilisée autour de ce thème, galvanisée par des hommes politiques et des scientifiques. C'est ainsi que le président autoproclamé du Nigeria, Mosshodd Olawale Abiola, demande que les peuples noirs soient dédommagés pour les dégâts subis par le continent du fait de la traite négrière. L'historien Ali A Mazrui, sur la base des dommages

payés à l'Etat d'Israël pour l'holocauste durant la Seconde Guerre mondiale, exige réparation pour les siècles de servitude imposés aux Noirs.

Le phénomène de la traite des Noirs est caractérisé par une extraordinaire ampleur dans le temps et dans l'espace : près de cinq siècles (du XVe au milieu du XIXe siècle), une dimension tricontinentale intégrant l'Afrique, l'Amérique, l'Europe, avec pour vase communicant tout l'espace maritime atlantique. Les problèmes relatifs à cette question sont multiples, variés et d'une grande complexité. Ce serait donc illusoire, dans le cadre de ce travail, d'essayer de cerner tous les contours de la traite négrière.

Nous tenterons d'organiser cette étude sur la base des propositions de thèmes suivants, dans leurs grandes articulations, sans entrer dans les détails, les textes et documents en annexes et l'orientation bibliographique permettant d'approfondir.

Les antécédents : esclavagistes et négriers dans la longue durée

Il s'agit de cerner les origines et les développements observables de façon universelle, depuis la plus haute antiquité. On s'interrogera sur les techniques de réduction à l'esclavage et les fonctions de l'esclave dans les sociétés africaines « traditionnelles ». On étudiera également le « système esclavagiste oriental », tel qu'il a été mis en place par le monde arabo-musulman, à travers le commerce transsaharien aboutissant sur la méditerranée et le long de la côte des Zénj vers l'océan Indien.

Le tournant des XVe-XVIe siècles et l'émergence d'un nouvel espace-monde : l'Atlantique

La problématique tournera sur le déplacement du centre de gravité du commerce et des échanges de la « Mare Nostrum » vers l'Ouest. Le progrès des sciences nautiques, les « découvertes » ou « redécouvertes » seront examinés.

De l'esclavage à la traite : les alibis, fondements idéo-religieux et juridiques

Il s'agira de revenir sur les théories incongrues sur l'inégalité des races. Le rôle de l'Eglise qui, à l'époque, a cautionné cette pratique, sera discuté. Une attention particulière sera accordée au fameux Code Noir, considéré comme la base juridique de la traite négrière.

La traite en Afrique et ses conséquences

Cet aspect, pour des raisons évidentes, fera l'objet de développements plus substantiels. Nous procéderons par une double approche.

Approche monographique : les espaces négriers sur les côtes ouest-africaines : en Sénégambie, sur la côte des esclaves : autour du fort de San Gorge da Mina, sur le littoral camerounais : le cas de Victoria (rebaptisé Limbé).

Approche synthétique : la réflexion portera sur la thématique générale d'une Afrique confrontée à une demande croissante de « bois d'ébène ». Nous évoquerons et discuterons les données quantitatives disponibles. Nous décrirons les dures conditions du « voyage sans espoir de retour ». Nous étudierons les énormes et fâcheuses conséquences de la traite négrière sur l'évolution historique de l'Afrique : violence endémique, dégradation du pouvoir et de l'autorité, désarticulation sociopolitique. Un accent particulier sera mis sur la corrélation évidente entre traite négrière, colonisation et dépendance, sous-développement et blocage structurel du continent africain.

L'impact de la traite négrière sur les sociétés des Amériques

L'Amérique, faussement baptisée « Nouveau Monde » par les Européens, fut d'abord un pays de rêve, l'eldorado, avant d'être le théâtre de l'extermination des Amérindiens. La conquête, d'abord œuvre des puissances ibériques, vit par la suite l'implication de la France et de l'Angleterre. Le processus aboutit à la mise en place d'une économie de plantation, avide de main-d'œuvre et essentiellement tournée vers la production de denrées de luxe (café, sucre, cacao, coton, épices). A travers le cas de Cuba, l'analyse permettra d'éclairer la nécessité pour l'Europe de contrôler toute la zone intertropicale, notamment celle des Caraïbes. On tentera également d'élucider les liens entre logique de production et colonisation, d'abord dans les Amériques et corrélativement en Afrique.

L'impact de la traite sur la société européenne

Il s'agit de proposer une réflexion sur les rapports dialectiques existant entre traite négrière et développement économique de l'Europe (Angleterre et France notamment). Nous discuterons les thèses controversées sur cette interrogation fondamentale à savoir :

- Schéma 1 : les conditions qui ont amené une croissance économique soutenue ont permis l'essor d'une traite fructueuse.
- Schéma 2 : l'accumulation primitive du capital, issu de la traite atlantique, a été le moteur de la croissance économique de l'Europe. Des exemples précis et pertinents seront sollicités pour conforter ces thèses.

Révoltes d'esclaves, abolitionnisme, suppression de l'esclavage

Les populations à qui on a imposé l'esclavage ont, à travers toute l'histoire de l'humanité, manifesté leur révolte et tenté de recouvrer leur liberté. L'exemple de Spartacus dans l'Antiquité romaine est, de ce point de vue, édifiant. La traite négrière, du début à la fin du processus, a été émaillée

de révoltes plus ou moins sanglantes, dans les bateaux négriers, dans les plantations, etc. La révolution haïtienne de 1789-1804, sous la direction de Toussaint Louverture, participe de ce mouvement et en est la forme suprême la mieux élaborée. C'est là un aspect fascinant de l'histoire de l'esclavage qui mérite l'attention de l'historien.

Parallèlement en Europe et en Amérique, s'est amorcé, sous couvert d'idées philanthropiques, le processus d'émancipation formelle des esclaves noirs. Nous tenterons de cerner les motivations et démarches idéologiques, pragmatiques, etc., qui ont sous-tendu le courant abolitionniste en France, en Angleterre et aux Amériques.

Dimension culturelle de la traite négrière

Elle est d'une grande importance et se manifeste à travers les cultes, la musique, les danses que les esclaves noirs ont transplantées dans les Amériques et les Caraïbes. Une culture nouvelle, riche et fascinante s'est ainsi développée, donnant naissance à une rythmique (Samba au Brésil), à des rythmes musicaux (jazz notamment) qui vont s'imposer à travers les siècles et dans tous les continents.

La traite orientale

Si la traite négrière atlantique, par son ampleur, son caractère de génocide et ses conséquences incommensurables, occupe une page particulièrement triste des Annales de l'histoire, l'esclavage apparaît cependant comme un phénomène universel qui a marqué de nombreuses civilisations. La structure interne de bien des sociétés s'est trouvée articulée autour de l'esclavage. C'est le cas notamment des sociétés « traditionnelles » de l'Afrique noire.

Sur le long terme, depuis les temps les plus reculés, l'histoire des peuples de la Méditerranée et du Moyen-Orient est marquée par ces lamentables cortèges de victimes arrachées à leur patrie, pour être conduites vers un travail forcé, par le seul droit du plus fort : Noirs venus de Nubie que les Egyptiens et Romains employaient dans les grands travaux (construction de pyramides, de monuments divers) ou à diverses tâches domestiques ; Slaves que les Grecs se procuraient dans le lointain Caucase et qui, jusqu'au Moyen-Age, alimentèrent le trafic esclavagiste. Comme l'a montré un chercheur béninois, Dieudonné Gnamankou, la traite des Noirs, au-delà de l'Empire Ottoman, atteint même les profondeurs de la Russie bien avant le XVIIIe siècle. Ce phénomène insolite amena un esclave noir, Abraham Hannibal, à accéder au grade de Général de l'armée impériale ; et l'un de ses descendants n'est autre que le très célèbre écrivain poète Pouchkine.

L'esclavage existait dans un grand nombre de sociétés africaines, surtout les sociétés hiérarchisées (royaume, principauté, chefferie).

Devenaient esclaves les enfants d'esclaves, les débiteurs insolvable, les délinquants sociaux incorrigibles (adultères, voleurs, criminels, sorciers). A cela s'ajoutent les enfants vendus pendant la famine et, bien sûr, les prisonniers de guerre.

Nombre de sociétés africaines utilisaient des esclaves pour les plantations, les transports, les services domestiques, pour le prestige, pour la guerre. La traite intérieure s'étendait dans les périodes de conflits.

Les « esclaves de case » étaient d'habitude bien traités, comme des membres de la famille ; dans certains royaumes, les chefs des esclaves jouaient un rôle politique majeur. Il était rare de vendre un esclave sauf en cas de nécessité, les prisonniers de guerre récalcitrants.

La soif de main-d'œuvre esclavagiste fut particulièrement vive dans les principautés et empires arabo-musulmans qui établirent leur hégémonie, entre le IX^e et le XIII^e siècle sur le pourtour sud de la Méditerranée et du Moyen-Orient, particulièrement les Empires Omayyades et Abbasides qui puisaient l'essentiel de leur main-d'œuvre servile du Bilad-es-Sudan. C'est cette dimension historique, fort bien décrite par Claude Meillassoux, dans son *Anthropologie de l'esclavage*, que nous allons évoquer ici.

Concentrant son étude sur la zone soudano-sahélienne, Meillassoux émet l'hypothèse selon laquelle les contradictions internes de la société domestique conduisent à une hiérarchisation des lignages et à la domination politique des uns sur les autres. En revanche, l'esclavage s'est développé ici par le contact de civilisations différentes. Il s'inscrit dans un contexte intercontinental, marqué par l'hégémonie arabo-musulmane, mettant en jeu des institutions guerrières et commerciales qui sont les conditions de son existence.

Dès le IX^e siècle, les effets de ce trafic sont signalés dans l'Ouest africain. Al Yakubi (872) mentionne l'exportation d'esclaves *Sudan* (noirs) à partir d'Awdaghost et de Zawila, plus au Sud. Cette dernière ville s'impose dès le Xe siècle comme un important centre esclavagiste. Les exportations d'esclaves sont mentionnées à différents moments de l'histoire du Maghreb. En 1416, Al-Makrissi signale « qu'arriva une caravane du Takrur pour le pèlerinage (de la Mecque) avec 1700 têtes d'esclaves, hommes et femmes, et une grande quantité d'or » destinés à être vendus sur place. Les données de l'histoire de la traite concernant cette période obéissent, invariablement, au processus suivant : formation d'Etats militaristes, pillage au sud du Sahara par ces Etats de populations noires païennes ; organisation de réseaux marchands s'étendant du Sudan au Maghreb et au Machrek. C'est ce scénario qui a prévalu dans l'Empire du Bornou, lors des campagnes militaires d'Idriss Alaoma contre les Sao Ngafata, au XVI^e siècle. Au Mali tout comme dans l'Empire Songhay, la traite des esclaves apparaît comme une activité majeure, particulièrement lucrative. Pour les Askia, les territoires de prédilection des raids esclavagistes

sont le Wangara, le Kaniaga et le Diafua. L'Askia Mohammed, en organisant en 1498 la guerre sainte contre les Mossi, prit de nombreux enfants en captivité.

Si une partie des esclaves était exploitée sur place, la grande majorité s'exportait à travers les pistes caravanières, dans les principautés du Maghreb, et en Orient (Empire Ommayade, Abbaside et Ottoman). Les esclaves du Bilad es Sudan étaient rejoints en Arabie par les contingents d'esclaves Zendj importés de la côte orientale d'Afrique. Les Noirs y étaient astreints à différentes tâches. Beaucoup se retrouvèrent du IX^e au XI^e siècle dans les grandes plantations de canne à sucre, dans la région du Bas-Irak ; là éclata une terrible révolte, celle des esclaves Zendj, qui faillit renverser la puissante dynastie abbaside. Des esclaves, hommes et femmes, étaient employés au service de la haute aristocratie. Les femmes noires, fort prisées, devenaient concubines alors que les hommes, castrés dès le jeune âge, jouaient le rôle d'eunuques. Certains esclaves, par leur forte personnalité et leur savoir faire, réussirent à occuper à terme des positions enviables au sein des armées et dans l'entourage des Khalifes.

La traite orientale pratiquée par les Arabes, à travers le Sahara et le long de la côte orientale (côte de Zendj), est une réalité. Elle a duré plusieurs siècles, du IX^e pratiquement au début du XX^e siècle. La saignée démographique, dans ce sens également, a été importante, bien qu'il soit très difficile d'avancer des chiffres.

Malheureusement, l'appréciation du phénomène de la traite orientale pose de sérieux problèmes. Peu de spécialistes arabes s'intéressent et souvent répugnent à en parler par fausse pudeur. Par ailleurs, il y a comme une indécence, de la part de certains historiens occidentaux, de toujours vouloir établir un parallèle entre traite atlantique et traite orientale, comme pour se disculper.

Ce qui est certain, c'est que la traite atlantique, dans ses proportions, dans ses fondements idéologiques et juridiques, dans ses conséquences dramatiques pour l'Afrique, revêt le caractère d'un véritable génocide et ne saurait être mise en parallèle avec la traite orientale.

Le débat sur la traite négrière

Il est incontestable que l'esclavage représente un aspect particulièrement atroce de l'expansion européenne Outre-mer. Cette question est au centre de l'historiographie africaine. Elle a fait l'objet de publications abondantes et de nombreuses thèses. Toutefois, cette traite négrière, en d'autres termes le commerce triangulaire, est examinée, analysée et appréciée de différentes manières.

L'historiographie coloniale présente les arguments les plus divers pour minimiser la portée de la traite négrière. La principale technique consiste à réduire les chiffres concernant le nombre d'esclaves noirs transplantés dans les Amériques. La seconde technique consiste à noyer cette tragique

épreuve dans des considérations relatives prenant en compte quelques avantages, par exemple l'introduction en Afrique de cultures nouvelles.

Philip Curtin, historien américain de race blanche, est le leader de cette école qui a réduit au maximum, et de façon scandaleuse, le nombre d'esclaves arrachés au continent africain. Pour cette Ecole, les chiffres ne devraient pas dépasser 15 à 20 millions pour tous les siècles. Voici, par ailleurs, quelques éléments de l'argumentaire sophiste développé par cette Ecole :

L'effet de la traite en Afrique fut incontestablement néfaste. Cependant, le bilan final ne fut pas totalement négatif. Les Portugais, par exemple, introduisirent une série de nouveaux légumes et fruits... La traite a cependant apporté un surcroît de violence. Mais la colonisation a aussi apporté des villes, des églises, des hôpitaux et un mode de vie ordonné (sic).

Lorsque divers argumentaires pour relativiser les effets négatifs de la traite ne tiennent plus, les sophistes élaborent des thèses mettant en exergue le fait que ce sont les souverains noirs du littoral qui ont été les intermédiaires et bénéficiaires du phénomène.

Aux antipodes de cette Ecole, des études nombreuses et récentes ont cherché à établir la réalité des faits. Aussi bien des Africains que des africanistes de bonne foi ont produit des travaux scientifiques mettant en exergue la dramatique saignée humaine que la traite négrière a opérée en Afrique. Il a été démontré son rôle néfaste qui a conduit à la destruction des capacités de production économique et à la destruction des structures socioéconomiques.

Il a été établi que ce ne sont pas uniquement les régions côtières, au contact direct avec les négriers, qui ont été victimes de cette effroyable saignée humaine. L'hinterland fut aussi victime du fait des raids opérés par les chasseurs d'esclaves.

Il a été mis en exergue les traumatismes et distorsions consécutives à la traite négrière qui a eu pour conséquence le développement d'une véritable culture de violence. La traite négrière, en ruinant les sociétés traditionnelles africaines, est responsable de l'extraversion imposée et a joué dans le processus de sous-développement enclenché dès le XVI^e siècle.

Au nombre des chercheurs africains qui se sont intéressés à la traite négrière, on peut citer le Nigérian Inikori. En se basant sur les archives des principales nations européennes impliquées dans ce commerce, il a procédé à des études quantitatives qui, dans l'évaluation de la saignée humaine imposée à l'Afrique, oscille entre 60 et 80 millions. Ces chiffres portent non seulement sur les esclaves ayant débarqué en Amérique, mais aussi sur ceux qui ont été victimes des raids, ceux qui sont morts (parfois par suicide) dans les navires.

Ce sont des travaux d'Inikori qui ont convaincu Chief Abiola à demander juste réparation pour cette tragédie imposée pendant des siècles au continent noir. A la demande insistante d'un député de la Guyane,

l'Assemblée nationale française a reconnu que la traite négrière fut un véritable génocide, un crime contre l'humanité.

L'historiographie de la traite atlantique a souvent intégré les données quantitatives. C'est à l'Université de Zaria (Nigeria) que les recherches les plus pertinentes ont été menées, en particulier par le Professeur Inikori. Celui-ci a méticuleusement compulsé les nombreuses archives de la traite atlantique conservées en Angleterre, aux Pays-Bas et ailleurs. Il a procédé à des simulations intégrant les pertes humaines lors des raids esclavagistes en Afrique ; les esclaves morts dans les navires lors de la traversée de l'océan Atlantique (de maladie, de mauvais traitement, par suicides fréquents, etc.). Avec d'autres spécialistes, il estime que la ponction humaine subie par l'Afrique est de l'ordre de 60 à 80 millions d'individus.

Ce sont les travaux historiques de Inikori qui ont inspiré Moshood Abiola, candidat malheureux aux élections présidentielles au Nigeria, à lancer une campagne très médiatisée, demandant que réparation soit faite à l'Afrique et que la traite négrière soit considérée comme un crime contre l'humanité.

Par ailleurs, Christiane Tobira, députée de la Guyane, a fait voter une loi par l'Assemblée nationale française, indiquant que la traite négrière fut un véritable génocide, un crime contre l'humanité.

Textes et documents à l'appui

L'esclavage : les philosophes le dénoncent

Par Montesquieu

« J'aimerais autant que la religion donne à ceux qui la professent un droit de réduire en servitude ceux qui ne la professent pas, pour travailler plus aisément à sa propagation.

Ce fut cette manière de penser qui encouragea les destructeurs de l'Amérique dans leurs crimes. C'est sur cette idée qu'ils fondèrent le droit de rendre tant de peuples esclaves ; car ces brigands, qui voulaient absolument être brigands et chrétiens, étaient très dévots.

Louis XIII se fit une peine extrême de la loi qui rendait esclaves les nègres de ses colonies ; mais quand on lui eut mis dans l'esprit que c'était la voie la plus sûre pour les convertir, il y consentit.

Si j'avais à soutenir le droit que nous avons eu de rendre les nègres esclaves, voici ce que je dirais :

Les peuples d'Europe ayant exterminé ceux de l'Amérique, ils ont dû mettre en esclavage ceux de l'Afrique, pour s'en servir à défricher tant de terre.

Le sucre serait trop cher, si l'on ne faisait travailler la plante qui le produit par des esclaves.

Ceux dont il s'agit sont noirs depuis les pieds jusqu'à la tête ; et ils ont le nez si écrasé, qu'il est presque impossible de les plaindre.

On ne peut se mettre dans l'esprit que Dieu, qui est un être très sage, ait mis une âme, surtout une âme bonne, dans un corps tout noir.

On ne peut juger de la couleur de la peau par celle des cheveux, qui, chez les Egyptiens, les meilleurs philosophes du monde, était d'une si grande conséquence qu'ils faisaient mourir tous les hommes roux qui leur tombaient entre les mains.

Une preuve que les nègres n'ont pas le sens commun, c'est qu'ils font plus de cas d'un collier de verre que de l'or, qui, chez les nations policées, est d'une si grande conséquence.

Il est impossible que nous supposions que ces gens-là soient des hommes, parce que si nous les supposions des hommes, on commencerait à croire que nous ne sommes nous-mêmes chrétiens.

De petits esprits exagèrent trop l'injustice que l'on fait aux Africains ; car, si elle était telle qu'ils la disent, ne serait-il pas venu dans la tête des princes d'Europe, qui font entre eux tant de conventions inutiles, d'en faire une générale en faveur de la miséricorde et de la pitié ? »

Montesquieu, *De l'Esprit des Lois*, XV, 4 et 5.

Traitement des esclaves

Maintenant avec la grâce de Dieu, je raconterai à Votre Révérend ce que je fis pendant le voyage d'Angola jusqu'à Rio de Janeiro, qui dura quatre ans. Cent cinquante hommes tombèrent malades et j'affirme à Votre Révérend que jamais je n'ai vu semblable misère et tant d'abandon, même au royaume de Congo. Parce que si les Blancs sont peu nombreux, les Noirs, eux, ne peuvent se mouvoir sur ce navire trop petit, d'autant plus qu'il y avait tant d'esclaves... Ceux-ci étaient entassés comme des sardines en boîtes. Ainsi beaucoup de Noirs tombaient malades et mouraient ... Il y a des maîtres qui, pour se voir délivrés de l'incommodité et de la mauvaise odeur des Noirs moribonds, les laissent jeter à l'eau encore presque vivants. J'en ai vu quelques-uns qui agitaient leurs mains au-dessus de l'eau... Il y eut sur ce petit navire beaucoup de passagers qui, quand les esclaves étaient malades, les battaient cruellement avec des cordages parce qu'ils ne mangeaient pas un peu de farine et de sardines salées ... Dieu appela à lui cent trente esclaves pendant la traversée...

Extraits d'une lettre du Père Jésuite Tavares au Provincial du Portugal, en date du 29 juin 1638, traduction du chanoine Jadin.

Le 27 novembre 1738, une révolte éclate à bord du navire négrier, l'Africain, qui venait de quitter la côte de Guinée. Elle est maîtrisée et le

lendemain, l'équipage punit les chefs de cette révolte. Parmi eux, un Noir surnommé l'Anglais parce qu'il a déjà voyagé sur un navire anglais.

Hier à huit heures, nous amarrâmes les nègres les plus fautifs, autrement dit les nègres auteurs de la révolte, aux quatre membres et couchés sur le ventre dessus le pont, et nous les fimes fouetter. En outre, nous leur fimes des scarifications sur les fesses pour mieux leur faire ressentir leurs fautes. Après avoir mis leurs fesses en sang par les coups de fouet, et les scarifications, nous leur mîmes de la poudre à tirer, du jus de citron, de la saumure, du piment, tout pilé et brassé ensemble avec une autre drogue que le chirurgien mit, et nous leur en frottâmes les fesses, pour empêcher que la gangrène s'y soit mise et de plus pour que cela leur eût cuit sur leurs fesses....

... Nous avons mis l'Anglais aux fers, qui était le chef, cramponné sur le gaillard d'avant et aussi emmenotté, à cette fin de le faire mourir en languissant.

Cité par Gaston Martin, *L'ère des Négriers*, 1714-1774, Paris, F. Alcan.

Coup de canon. Le négrier est en rade : il a « de la marchandise humaine ». De la marchandise bien parée, reposée parfois par un court séjour dans une escale, cheveux coupés, barbe faite, peau luisant d'huile de palme, maladies cutanées masquées pour quelques jours par un onguent, le corps dopé par les chirurgiens, de telle sorte que l'esclave hissé sur la table de vente paraisse une « pièce » d'Inde.

Dans toute la vigueur de la jeunesse. Peut-être, après qu'il aura apposé, au moyen d'une lame d'argent brûlante, ses initiales comme signature sur la poitrine d'un individu en bonne forme, l'acquéreur aura-t-il à déchanter. Mais ce ne sera pas faute de l'avoir examiné. C'était une attraction pour les dames de la société brésilienne que l'examen minutieux du lot des arrivants qui étaient classés avec les Ciganos ou Gypsies, déportés du Portugal au XVIIIe siècle.

Parfois, les malheureux sont mis en loterie. « Nous avons fait un billet conforme aux étiquettes qui étaient aux bras des nègres ; marquant le numéro de chacun d'eux, dit un état des magasins de la Compagnie des Indes à la Guadeloupe. Et lesdits billets, par nous paraphés, ont été mis en quatre différents chapeaux, le premier contenant les grands mâles, tant pièces d'Inde que vieux, lesdits vieux contremarqués ; dans le deuxième les billets contenant les grandes femelles ; dans le troisième les jeunes nègres ; dans le quatrième, les négriillons. Après moi, il a été procédé à la distribution par le sort, ayant préalablement crié le prix de chaque pièce de nègre dans sa qualité et estimation attaché à chaque billet ».

Dans Ch. De La Roncière, *Nègres et Négriers*, Paris, 1933, Ed. des Portiques.

Les conséquences économiques de la traite pour l'Afrique

Par Inikori J. E. (texte traduit de l'anglais)

Les conséquences économiques pour l'Afrique de la traite des Noirs commencent seulement aujourd'hui à retenir l'attention des chercheurs. L'une des études effectuées récemment dans ce domaine repose sur un modèle statistique établi d'après une théorie classique du commerce international. Les coûts et les profits de la traite des Noirs pour l'Afrique ont été calculés en fonction de la préférence entre la quantité totale estimative de denrées qui auraient été produites en Afrique (pour assurer simplement la subsistance de la population) et le nombre supposé d'esclaves exportés et la valeur totale des produits d'importation reçus en échange. Si le premier chiffre est supérieur au second, on pourra dire que les conditions de vie matérielles des Africains se sont dégradées sous l'effet de la traite des esclaves. Dans le cas contraire, on pourra affirmer que les conditions de vie des Africains se sont améliorées grâce à la traite. Outre la faiblesse conceptuelle d'un tel raisonnement, son principal défaut est de n'offrir aucune possibilité de déterminer les gains dynamiques ou les pertes qui peuvent être associés au trafic des esclaves, comme le signale H. Williams.

Le lien entre le commerce international et la mise en valeur de ressources nouvelles et de forces productives permet mieux d'expliquer, en partie, la situation actuelle des nations, le niveau des revenus, des prix et des conditions de vie que l'analyse transsectorielle des économistes classiques qui prend pour hypothèse une quantité donnée de facteurs de production déjà existants et utilisés (avec une technologie et un marché déterminés et une organisation donnée de la production).

On dit parfois que la traite des Noirs a introduit en Afrique des cultures nouvelles venues des Amériques, comme le manioc, la patate douce, le maïs, l'arachide, etc. Sans entrer dans une controverse sur l'origine américaine de ces cultures et en admettant cette réalité, il est impossible de soutenir qu'elles ont été introduites en Afrique grâce à la traite des Noirs. En fait, ces cultures auraient, paraît-il, été introduites en Afrique occidentale « par des marchands portugais au début du XVI^e siècle », à une époque où le Portugal pratiquait en Afrique occidentale un trafic d'esclaves bien moins important, en volume et en valeur, que le commerce de produits de cette région comme l'or, le poivre, etc.

Pour savoir si la traite des Noirs a été un facteur du développement économique de l'Afrique, on pourrait aussi examiner comment les négociants africains ont investi les bénéfices qu'ils en ont tirés. Il se peut qu'après l'abolition effective de cette pratique à la fin du XIX^e siècle, les

capitaux déjà accumulés par certains marchands africains aient alimenté le commerce des produits d'Afrique, tels que l'huile de palme, qui étaient alors recherchés. On pourrait donc y voir une contribution positive de la traite des Noirs au développement économique de l'Afrique. Or, pendant les quatre siècles environ qu'a été pratiqué le trafic des esclaves avant d'être aboli, les gains tirés de ce commerce n'ont pas été investis pour accroître la capacité de production des économies africaines. Duke Ephraim, un des plus grands marchands *efik* de l'époque précoloniale, « a peuplé les vastes régions agricoles d'Akpabuyo, à l'est de Calabar, d'esclaves achetés grâce au produit de son trafic, non pas tant pour produire de l'huile ou même des denrées alimentaires que pour renforcer la puissance de sa maison ou de sa garde. C'est ainsi en général qu'ont été utilisés les bénéfiques produits par la traite des Noirs dans la région qui, dans le Nigeria actuel, correspond au bassin de la Cross. Tout cela porte à croire que les conditions économiques liées à la traite des Noirs n'ont pas stimulé la formation de capitaux et que le trafic des esclaves n'a donc pas favorisé le développement économique de l'Afrique. En fait, on peut affirmer que les institutions et les pratiques néfastes au développement économique qui se sont développées et renforcées pendant quatre siècles qu'a duré la traite des Noirs sont devenues plus tard des obstacles sérieux à la transformation économique de l'Afrique.

S'il est difficile de déceler un apport quelconque de la traite des Noirs au développement économique de l'Afrique, il reste à examiner deux autres idées. Nous entendons démontrer que cette pratique a eu des effets négatifs qu'il est possible de déterminer et qui ont directement nui au développement économique de l'Afrique. Le commerce extérieur des esclaves a eu comme premier effet négatif direct sur le développement économique de l'Afrique de freiner ou de compromettre l'accroissement de la population africaine pendant plus de quatre cents ans. Il s'agit là d'une question sur laquelle les historiens ont des vues divergentes. Pour ce qui est de l'Afrique au sud de l'Equateur, les historiens s'accordent, semble-t-il, à penser que la traite des Noirs s'est traduite par le complet dépeuplement de la région englobant en gros le Congo et l'Angola, mais ils ne sont pas d'accord sur la question de savoir si l'effet a été le même en Afrique de l'Ouest. Toutefois, ce que nul ne semble contester, c'est que, stationnaire pendant les quelques quatre cents ans qu'a duré la traite des Noirs, c'est-à-dire que le taux de croissance démographique a compensé le taux de dépeuplement dû à la traite.

Inikori, J., *The Atlantic Slave trade : effects on economies, societies, and peoples in Africa, the America, and Europe*,
Dukle University Press, 1992.

Les conséquences de la traite : la « saignée » démographique

Un exemple d'évaluation pour une année, 1778, pour l'ensemble de la Côte occidentale de l'Afrique : nombre d'esclaves traités

Négriers Selon le Père Rinchon « La traite et l'esclavage des Congolais »
Selon un document du XVIIIe siècle conservé aux Archives Nationales à Paris. Différence entre les deux documents

Anglais	53 000	32 800	20 200
Français	23 500	14 000	9 500
Hollandais	11 300	3 000	8 300
Portugais	8 700	19 000	10 300
Colons des Etats-Unis	6 300	N'en parlent pas	6 300
Danois	1 200	1 200	34 000
Total	104 000	70 000	

Ainsi, en une seule année, l'Europe a arraché à l'Afrique noire entre 70 000 et 104 000 esclaves.

Il est difficile pour le moment de se faire une idée précise du nombre d'hommes, de femmes et d'enfants enlevés à l'Afrique par la traite négrière.

Les différences de chiffres qui apparaissent dans les deux documents cités ci-dessus traduisent un peu l'état actuel des discussions sur ce point.

Le document conservé aux Archives Nationales à Paris est une pièce du XVIIIe siècle. On ignore dans quelles circonstances il a été rédigé, ni pourquoi et par qui il a été établi. On peut donc se demander si les chiffres qu'il donne sont dignes de foi.

Le document du Père Rinchon est le résultat de recherches effectuées à partir des déclarations faites en douane par les capitaines négriers. Il s'agit donc d'esclaves effectivement vendus. Si l'on tient compte des tentatives de fraude vis-à-vis du fisc et de la mortalité qui frappait les cargaisons à bord des bateaux négriers pendant la traversée de l'Atlantique (5 à 25 %), on peut penser que le chiffre des esclaves traités sur la côte africaine en 1778 est bien supérieur à celui qui nous est donné par le Père Rinchon.

Remarquons en outre que l'année 1778 est certes une année de paix, mais qu'elle est loin d'être une année d'apogée de la traite négrière.

Alors, combien de millions d'hommes la traite négrière qui a duré plus de quatre siècles a-t-elle enlevés à l'Afrique noire ?

Un autre exemple, relatif à 1788

Le tableau de Norris pour l'année 1788 nous renseigne sur les divers points de succion de la pieuvre humaine :

Gambie.....	700	Nègres
Iles de Los.....	1 500	Ø
Sierra Leone.....	2 000	Ø
Côte des Graines.....	3 000	Ø
Cap des Palmes.....	1 000	Ø
Côte d'Or.....	10 000	Ø
Guitta et Popo.....	1 000	Ø
Whydah (Ouidah).....	4 500	Ø
Badagry.....	3 500	Ø
Lagos et Bénin.....	500	Ø
Bonny et Calabras.....	1 500	Ø
Gabon.....	500	Ø
Loango et Cabinda.....	13 500	Ø
Mayombe et Ambriz.....	1 000	Ø
Loanda.....	7 000	Ø

Extrait de Ch. De la Roncière, *Nègres et Négriers*, Paris, 1933.

Chiffres cités par Joseph Ki-Zerbo, *Histoire de l'Afrique noire*, Paris, 1972, pp. 211 et 218

- 1) Trafic de la Compagnie anglaise :
 - de 1680 à 1689 : 259 navires : 46 396 esclaves ;
 - de 1698 à 1700 : navires privés hors Compagnie : 42 000 esclaves.
- 2) Estimation globale, traite orientale comprise, effectuée par W.E.B. Dubois et sur laquelle la plupart des historiens sont aujourd'hui d'accord :
 - 15 millions d'esclaves vendus, soit 90 à 100 millions de victimes directes ou indirectes de la traite.

Certains auteurs vont plus loin encore

Charles de la Roncière (*Nègres et Négriers*, Paris, 1933) établit ainsi le bilan de la seule traite occidentale : prenons comme moyenne la statistique établie par Norris pour l'année 1788, soit 74 200 esclaves. Et sans parler du XVe siècle où elle était moins intense et pratiquée seulement par les Hispaniques, la traite aurait pompé en Afrique, aux XVIIe et XVIIIe siècles, quinze millions d'individus. Dans le demi-siècle qui suivit, de 1798

à 1848 – le document parlementaire de la Grande-Bretagne nous l'apprend –, elle atteignit cinq autres millions. C'est donc vingt millions de Noirs au minimum qui émigrèrent au Nouveau Monde.

« Le griot témoigne » La cicatrice

Le griot ne ment pas !
 Sa bouche exprime ce que contient
 Sa mémoire fertile :
 L'histoire du peuple, codée et ordonnée
 Écoutons-le !

(Chant)

(1)

Par les monts et les vallées
 A travers savanes et forêts
 Sous le soleil enragé des tropiques,
 Un troupeau s'avance
 Annoncé depuis le lointain
 Par l'épais flocon de poussière qui l'accompagne.
 Étrange troupeau !
 Hélas oui !
 Comme bêlements et meuglements,
 On perçoit plutôt des plaintes
 De voix d'enfants et de femmes
 De temps à autre quelque voix mâle
 Rendue sourde par la dose excessive d'indignation
 Fuse telle une flamme d'un buisson sec,
 Aussitôt accueillie par des coups de fouet :
 Les esclaves !
 Voici comment

(Chant)

(2)

Un soir, alors qu'il vaquait à ses occupations
 Dans la cocoteraie en bordure de la plage,
 Un jeune, de la tribu des Houéda,
 Vit arriver de la mer,
 Un château illuminé avançant
 Au rythme lent d'un cauchemar.
 Hébété et presque paralysé,
 Il l'observa un moment
 Avec deux phares blancs à la place des yeux.
 Puis soudain, bandant tous ses muscles de trappeur,

Il fondit dans le fourré, créant ainsi une piste
 Qui restera praticable jusqu'à nous.
 Il atteignit le village en criant : ZODJAGUE ! ZODJAGUE !
 Le feu arrive par la mer !
 Le feu débarque !
 Oui ! Effectivement, le feu allait débarquer.
 Ce feu redoutable dont le Noir se souviendra toujours.
 Les esclavagistes blancs.

(Chant)

(3)

Ils débarquèrent donc, le premier
 Un casque sur la tête
 Le sourire aux lèvres, la perfidie au cœur,
 Une bouteille d'eau de vie d'une main
 La pacotille de l'autre
 Et un fusil en bandoulière.
 Derrière lui venait un autre en robe blanche
 Une barbe fleurie d'où émergeait une grosse croix.
 Il était armé celui-là de bonbons
 Et de cristaux de sel.
 Tous deux furent reçus par un troisième
 Que l'histoire ne peut condamner
 A cause du fort alibi de l'ignorance et de la naïveté :
 Le Roi !
 Ce dernier s'honorait de cette visite,
 De véritables étrangers : des hommes blancs.
 Il les reçut donc avec plus de zèle et d'enthousiasme
 Que n'en demandaient les règles de l'hospitalité.
 N'était-ce pas là une preuve de sa puissance,
 Et un gage certain de l'approbation tacite
 De son règne par les mânes des ancêtres
 Les étrangers n'avaient qu'à séjourner
 Et se promener autant qu'ils le voudraient ;
 Ils étaient chez eux dans le royaume.
 Et on organisa des fêtes.

(Chant)

Une lune passa, faite pour les malicieux étrangers
 De promenades et de visites de courtoisies
 Aux différents gouverneurs du Roi.
 Ils présentèrent à dessein « le bois cracheur de feu »
 Tout au long du parcours en prenant soin

De mettre en exergue les bienfaits
 Et la puissance que celui-ci conférait.
 Son prix ? Tout simplement plusieurs bras valides.
 En échange. En un mot, quelques esclaves.
 Un besoin venait ainsi d'être créé
 Fortement supporté par l'ambition et l'orgueil.
 Ajouter un mot était superflu.
 La mèche venait d'être allumée.

(Chant)

Voilà comment a débuté le trafic
 De l'humain par son semblable.
 D'abord activité clandestine et illicite,
 Le commerce de l'homme noir s'est officialisé
 De par son ampleur et sa rentabilité.
 Les rois africains échangeaient leurs sujets
 Contre des armes à feu,
 Et il était de mode d'observer, tapi dans le buisson,
 Le passage d'une longue file d'hommes et de femmes
 Enchaînés par le cou et les bras,
 Morts de fatigue et râlant de soif et de faim.
 Plusieurs semaines de marche en brousse,
 Des mois de traversée en bateaux,
 Puis on débarquait sur le marché
 Sobrement vêtu et attaché comme une bête de somme.

(Chant)

Africain !!!!!
 C'est là l'histoire de ton peuple
 Ce peuple que la pigmentation se refuse de disloquer.
 Aux Antilles, à Cuba, en Martinique, en Amérique
 Au Brésil, en Jamaïque et que sais-je encore,
 Quand tu rencontreras un Noir,
 Reconnais-y un arrière petit-fils
 De ton arrière grand oncle
 Embrasse-le, nul doute :
 C'est ton frère !

(Chant)

Fin

Oassabouté Pierre
*(Texte soumis au colloque de l'UNESCO sur la Route de
 l'esclave, Ouidah, Bénin, 1994).*

L'esclavage dans les sociétés africaines

Par Harris Memel-Fotê

Dans d'autres sociétés, à la même époque, au contraire, la majorité des lignages disposaient d'esclaves, comme l'ont révélé les six villages *odjukeru* témoins ; dans cette société matrilineaire, les esclaves sont des instruments omnifonctionnels. Toutefois, il s'agissait, comme chez les *Bete* septentrionaux et orientaux, de petite propriété de deux à dix esclaves. Or, dans ce paysage social et historique, il y avait une minorité de lignages enclavés, dans lesquels les esclaves, plus nombreux, tenaient un rôle de producteurs prépondérants : ces lignages avaient donc des rapports de production proprement esclavagistes au regard desquels les rapports de production lignagers étaient devenus secondaires. Tels sont les lignages que nous qualifions de grands lignages propriétaires d'esclaves ou lignages esclavagistes.

A partir de quel nombre d'esclaves un lignage est-il dit esclavagiste en ce sens ? On a vu les traditions indigènes elles-mêmes chiffrer les possessions qui désignaient les individus au titre de riche. Ces chiffres, arbitraires d'une société à l'autre et, dans la même société, parfois d'une fédération à l'autre, sont relatifs au niveau général de la richesse sociale qui dépend lui-même de la productivité du travail social à l'époque déterminée, du surplus extrait de l'agriculture, de la chasse ou de la pêche et du commerce. Mais, chaque fois que le nombre des esclaves en âge de travailler – or tous l'étaient dès huit à dix ans – excède le chiffre correspondant des femmes et des hommes libres de la communauté de résidence patrilocale, on peut légitimement, pensons-nous, tenir le segment de lignage ou le lignage pour esclavagiste. Or, faute de statistiques précises sur la totalité des hommes et des femmes des communautés de résidence, les données fragmentaires des tableaux d'hommes riches, celles qui sont relatives aux épouses et aux enfants des seuls chefs de lignage, permettent de proposer des hypothèses de travail.

Esclavagistes en ce sens étaient les segments de patrilignage ou les patrilignages *kweni* de plus de cinquante esclaves, les hommes accumulant le maximum de femmes qu'une société lignagère de la zone pût accumuler : patrilignage du *trézan* de *Bandiabi*, *Bognon-bi-Hiribe*, époux de 30 femmes et maître de 60 esclaves, patrilignage du *trézan* de *Guniani*, *Lao-bi-Tro*, polygyne aux 38 femmes et maître de 90 esclaves, patrilignage du *trézan* *Fua-bi-Balo*, marié à 14 femmes et propriétaire de 80 esclaves [...].

Lorsqu'on examine la stratification interne de ces lignages, on constate à quel point les notions indigènes étaient réductrices. Elles ne font nul cas des esclaves, quand elles opposent les riches et les pauvres, ce qui nous ramène au fameux paradoxe du parent pauvre. Sont dites pauvres les personnes libres qui, dépourvues des moyens d'accès institutionnel au

titre de riche, possèdent néanmoins le droit à cette promotion. L'homme libre et pauvre fait donc partie de la même catégorie logique et politique d'humains que l'homme libre et riche.

Quant à l'esclave, la classification l'exclut des catégories de riche et de pauvre en tant que celles-ci traitent d'actes économiques inséparables du statut politique. Valeur d'échange à l'origine, valeur d'usage qui fonctionne comme moyen de production et de reproduction, tout se passe comme si la lutte que l'esclave mène en général, sans succès, pour accéder au statut d'une personne plénière, s'assimilait à une lutte pour le statut du « pauvre ».

Cette vue idéologique de la richesse et de la pauvreté inspire un double découpage de la société. On peut se représenter deux couches différenciées : une des hommes libres subdivisée en riches et pauvres, et une des esclaves. Telle était la structure secondaire de la société *bete*, telle était la structure principale des sociétés *odjukru*, *kweni*, *alladian*, *kwadia* et *abé*. Loin d'être totalement inexacte, cette classification, pour la structure secondaire dont nous nous occupons, occulte le double clivage socio-économique que cette vue trahit : clivage entre ingénus et esclaves, clivage entre ingénus. Trois classes, nous semble-t-il, se dessinent en fait : une classe supérieure, celle des négociants, hommes riches et hommes de pouvoir ; une classe inférieure, celle des esclaves séparés des moyens de production et instruments omnifonctionnels des communautés, et une classe intermédiaire, celle des cadets et des esclaves rédimés, plus ou moins agents de commerce au service des négociants.

Harris Memel-Fotê, *L'esclavage dans les sociétés lignagères de la forêt ivoirienne (XVII-XXe siècle)*, Paris, Editions du CERAP, 2007, pp. 873-874.

La traite orientale

Comme les chameaux de la caravane sont considérablement chargés, ou d'eau, ou de gomme arabique, de dents d'éléphants, de tamarin, d'outres, etc., tous les Nègres, à l'exception des enfants jusqu'à l'âge de dix ou douze ans, sont obligés de suivre à pied. Si, au moment du départ de la caravane, les Ghellabis ne prennent pas de grandes précautions, beaucoup de leurs Nègres s'évadent : la certitude de ne jamais plus revoir leur pays natal et la crainte d'être maltraités chez les Blancs les déterminent à la désertion, quoique les marchands emploient toute leur éloquence pour leur persuader qu'ils seront beaucoup mieux chez les étrangers que chez eux. Au reste, des Ghellabis sont, pour l'ordinaire, des gens d'un caractère absolument inhumain, qui ont plus d'égard pour leurs chameaux que pour leurs Nègres, car, si en chemin ceux-ci ne les suivent pas de près, on leur fait accélérer le pas, au moyen d'un fouet ou corbathe.

Il n'y a que trois caravanes qui amènent des Nègres au Kaire ; la première est celle de Sennar ; la seconde, celle de Darfour ; et la troisième, celle qu'on appelle Mograbi, ou la caravane occidentale qui vient de Mourzuk, capitale du Fezzan, tantôt de Bornou, d'autres fois de Havnia.

Les deux premières caravanes arrivent ordinairement une fois par an ; celle de Fezzan n'arrive quelquefois que toutes les deux années.

Tout ce que l'on dit ordinairement au Caire, sur le nombre des Nègres qui s'y vendent annuellement, est absolument exagéré. J'ai pris le parti de m'informer à ce sujet chez le propriétaire de l'okèle ainsi que chez l'écrivain Cophite qui, depuis 30 ans, enregistre tous les Nègres qu'on y vend ; mais ni l'un ni l'autre n'ont su me donner des renseignements positifs, soit que cela ne les intéresse pas, soit qu'au lieu de conserver les registres, ils les brûlent tous les ans. En comparant néanmoins tout ce que des personnes dignes de foi m'ont dit, il résulte que par le passé il s'en vendait de 3 à 4 mille, tout au plus, par an des deux sexes. Mais comme depuis quelque temps les mameluks augmentaient continuellement les impositions, les commerçants se dégoûtèrent tellement de l'Égypte qu'à mon arrivée au Kaire (en l'an 6), ils n'y en amenaient en tout guère plus de douze cents Nègres par an. Une seule caravane portait autrefois mille, jusqu'à quinze cents Nègres, mais en dernier lieu, le nombre n'en était que d'environ six cents. Dans le courant de trois années et demie que les Français ont été maîtres de l'Égypte, il n'est arrivé que quatre caravanes très peu considérables.

Extraits de Louis Frank : Mémoire sur le commerce des Nègres au Caire et sur les maladies auxquelles ils sont sujets en y arrivant, Paris, Strasbourg, 1802. Il s'agit ici de traite terrestre, la grande traite maritime, par Zanzibar, demeure très mal connue.

Abolition de l'esclavage au Brésil

Les ministres firent leur entrée au Parlement le 7 mai ... M. Joaquim Nabuco prit la parole pour placer la question (de l'abolition de l'esclavage) dans son vrai jour... : « La génération actuelle n'a pas connu d'émotion aussi puissante et il faut remonter jusqu'à celle qu'éprouvèrent nos pères à la proclamation de notre indépendance. Pour nous autres Brésiliens, 1888 est un événement plus considérable que 1789 pour la France. C'est littéralement une nouvelle patrie qui commence ». Le lendemain, 8 mai, M. Rodrigo Silva déposa la proposition du cabinet ; une commission fut nommée sur le champ ; après une suspension de séance qui dura à peine une demi-heure, elle rentra pour donner lecture du rapport suivant :

La Commission spéciale, convaincue qu'en cette matière il n'est pas possible de retarder un seul instant les aspirations du peuple brésilien qui veut satisfaire à une nécessité sociale et politique, laquelle est en même temps un éclatant

hommage rendu à la civilisation du siècle et à la générosité du cœur de tous ceux qui aiment le bien de l'humanité, demande à la Chambre la permission de lui présenter un réquisitoire d'urgence pour dispenser son rapport de l'impression afin que le projet soit discuté demain. La Commission chargée d'examiner la proposition d'extinction de l'esclavage, convaincue que cette proposition donne en tout satisfaction aux aspirations du peuple, est d'avis qu'elle soit convertie en projet de loi.

La discussion n'a duré qu'un jour et le projet a été voté en deuxième lecture à la Chambre des députés par 89 voix contre 9 opposants, dont 8 appartenaient à la province de Rio-de-Janeiro et 1 à celle de Pernambuco...

C'est le 13 mai aussi que la Régente² lui a donné sa sanction en signant l'acte avec une plume d'or qui lui avait été offerte à cet effet par souscription populaire.

La loi ne contient que deux articles qui ont été aussitôt lithographiés en lettres d'or sur parchemin :

- Art. 1.- L'esclavage est déclaré aboli au Brésil à partir du jour de la promulgation de cette loi.
- Art.2.- Sont abrogées toutes les dispositions contraires.

La suppression de l'esclavage au Brésil est donc un fait accompli. Le seul Etat de race européenne dont la civilisation portât encore la souillure de l'institution servile, si répugnante à l'esprit du XIXe siècle, vient d'effacer cette tache. S'il a été le dernier à s'en laver, il a du moins le mérite d'être le seul qui l'ait fait spontanément, par une concession émanant du Parlement national et librement votée, sans qu'une goutte de sang ait été versée...

Les habits neufs de l'esclavage : métamorphoses de l'oppression au travail

Par Roger Botte

L'esclavage, comme la traite des esclaves, a été une pratique soutenue, codifiée, instituée par les Etats. Puis, à partir de la fin du XVIIIe siècle, avec le développement d'une internationale abolitionniste transatlantique et les luttes des esclaves eux-mêmes, l'esclavage a été encadré, réglementé, pour être progressivement officiellement aboli. Enfin, l'esclavage a fait l'objet d'interdits internationaux, de sanctions pénales internes et apparemment d'une réprobation morale universelle. Or, si l'esclavage, dans sa version d'antan, a été aboli partout en tant que forme de travail autorisé par la loi, de même que le statut juridique d'esclave a disparu des législations en vigueur, ces usages sont loin d'avoir été complètement éliminés. Sinon comment comprendre l'inflation sans pareil des appellations

les plus diverses : « travail forcé » ou « obligatoire » (ou même parfois « travail forcé nouveau », « servage » (considéré comme l'équivalent de l'esclavage agraire), « esclavage contemporain » ou « moderne » – appelé ici « esclavage métamorphique » par Alain Morice –, « servitude pour dette » (souvent désignée par les termes « travail servile »), « travail non libre », exploitation de certains travailleurs (ou travailleuses) migrants, de la main-d'œuvre enfantine, « esclavage domestique », etc., autrement que comme la prolifération multiforme, en dépit de l'inscription de ces prohibitions dans des traités internationaux, de nouveaux avatars, dont une part apparaît en contournement des diverses abolitions. Quand telle pratique est rendue impossible, surgissent d'autres formes surnoises d'appropriation du travail.

Au fond, la question primordiale posée par les abolitions se résume en ces termes : comment envisager le passage de la coercition au travail libre ? Comment contrôler la main-d'œuvre, une fois établie la généralisation du salariat libre ? Jusqu'à récemment, les chercheurs analysaient la liberté dans les sociétés post-esclavagistes comme l'inverse de l'asservissement ; pourtant, la transition post-esclavagiste vers un autre mode de production, vers un marché du travail libre, ne peut seulement se définir comme la simple fin de la coercition. Il faut l'envisager, au contraire, comme une structure de contrôle du travail qui doit être analysée en elle-même. Des formes hybrides et légales de servage (la réquisition, l'association obligatoire, l'engagement d'émigrants sous contrat, le métayage...) – ce dernier imposé en Afrique française avec plus ou moins de succès – ou des formes autoritaires de contrat, ce que Yann Moulier Boutang appelle le « salariat bridé », peuvent accompagner la transition et exacerber les tensions entre capitalisme et liberté.

Lorsque les puissances européennes conquièrent l'Afrique, elles s'étaient théoriquement engagées à mettre fin à l'esclavage, affirmation surtout destinée à légitimer leur intrusion. Elles furent toutefois confrontées à une variété déconcertante de formes de travail non libre qu'elles appelèrent esclavage. Sans doute est-ce la raison pour laquelle elles ne firent à peu près rien – à la différence de la suppression de la traite – pour en éradiquer les racines. Le dilemme posé à des pouvoirs coloniaux qui ne voulaient pas s'aliéner les élites locales esclavagistes s'énonçait ainsi : comment empêcher les esclaves de profiter de leur liberté ? Les Britanniques n'informèrent pas les esclaves de leur émancipation, mais ceux-ci furent laissés « libres » de quitter leurs maîtres ; les Français, au-delà d'une abolition formelle, d'esclavage domestique pour ne plus retenir finalement que l'euphorisme : « domestique ».

On le sait, l'Acte général de la Conférence internationale de Bruxelles (1889-1890) et les résolutions de la Conférence de Berlin, qui marquent la fin de la traite des Africains, ressortissent clairement à la volonté de

conserver dorénavant la main-d'œuvre à l'intérieur même du continent. On continue à réserver aux Africains, sous d'autres vocables, un rôle servile, mais dorénavant sur leur propre sol. La coercition devient alors le biais de l'« intégration formelle du travail dans le capital » ou de la mobilisation de la main-d'œuvre. Le travail forcé (réquisition, portage, construction de routes, cultures obligatoires, etc.), en attendant la mise en place progressive du salariat libre, s'impose d'autant plus que les tentatives de prolonger l'esclavage sous des formes dérivées – « engagés à temps » ou « villages de liberté » – se montrent quantitativement limitées eu égard à l'ampleur des nouveaux besoins en main-d'œuvre de l'économie de traite. Lors de la Conférence anti-impérialiste de Bruxelles (1927), trois ans avant la Conférence de Genève sur le travail forcé (1930), le Sénégalais Lamine Senghor stigmatise déjà le travail forcé comme une forme moderne de l'esclavage.

Botte, R., « Les habits neufs de l'esclavage. Métamorphoses de l'oppression au travail », *Cahiers d'études africaines*. Esclavage moderne ou modernité de l'esclavage ?, pp. 179-180.

L'originalité de la traite atlantique et la question de la réparation

Par J. F. Ade Ajayi (Texte traduit de l'anglais)

Il existe des enseignements universitaires centrés sur l'esclavage comme un phénomène universel. Très souvent, ces cours font état de ce que l'esclavage existait en Afrique avant l'arrivée des Portugais. Ce qui est certes vrai, mais cet esclavage n'était pas une activité commerciale. Un phénomène dont les origines en Afrique remontent à l'époque de la traite transsaharienne. Cependant, l'évolution de cette traite était organisée de telle sorte que les esclaves continuaient à être traités comme des êtres humains. Avec les rigoureuses lois islamiques, l'esclave converti devint un fervent musulman libre. Les enfants d'une esclave, d'une concubine ou d'une épouse étaient des êtres libres. Plusieurs aspects de la traite atlantique la rendirent très différente de toute autre forme de traite ou d'esclavage qu'a connue l'histoire. La traite était capitale et compétitive pour les différentes nations européennes. Les lois de la compétitivité internationale firent peut-être assez d'efforts pour déshumaniser les esclaves et les réduire à de simples articles de traite. Les lois sur l'inhumanisation des esclaves étaient votées. Ceux-ci n'étaient pas admis dans des tribunaux. Ils ne pouvaient avoir leurs propres biens et leurs enfants restaient le patrimoine de leurs maîtres. Au Moyen-Orient, ils étaient parqués comme des marchandises inertes. Un classement que la société actuelle ne pourrait solliciter pour des chiens et des chevaux.

Il y avait deux grandes conséquences en cela. L'une était que, durant toute la période de la fin des XVe et XIXe siècles, la traite transatlantique était appliquée dans sa plus grande étendue uniquement aux Noirs d'Afrique. La conséquence immédiate fut qu'au XVIIIe siècle, l'esclave devint synonyme de Noir et le Noir synonyme d'esclave. Personne ne se souvient de l'esclavage romain et grec ou encore du fait que les Turcs et les Arabes aient eu pour esclaves plusieurs Européens. A cause du type d'esclavage dont ils ont été victimes, les esclaves noirs n'étaient plus acceptés comme des personnes normales.

Nous sommes parfois amenés à nous prononcer sur la répartition et la compensation des torts si nous les avons reçus. C'est d'ailleurs une aberration de vouloir partager ce que nous n'avons pas encore perçu. Cependant, je voudrais bien faire un *briefing* de ce que nous avons dans la mémoire. L'Afrique a besoin d'une sorte de plan Marshall. Plan qui permet à l'Europe et au Japon de se remettre très rapidement des effets dévastateurs de la guerre. [...].

Ma conclusion est que c'est ce genre de réparation dont a besoin l'Afrique pour amorcer son développement, et non la charité ou l'aide. Une telle réparation sera bénéfique non seulement aux Africains, mais aussi au monde entier. J'ajouterai que si le monde peut sincèrement combattre le démon du racisme, il déchargerait non seulement le fardeau qui pèse sur le dos des Noirs, mais aussi sur la tête et le cœur des Blancs.

Ade Ajayi, J.F., 2002, *Unfinished Business : Confronting the Legacies of Slavery and Colonialism in Africa*, SEPHIS, p. 18.

Orientation bibliographique

- Albert Van Dantzig, 1980, *Les Hollandais sur la côte de Guinée 1680-1740*, Paris, Société Française d'histoire d'Outre-Mer.
- Barry, B., 1988, *La Sénégambie du XVe au XIXe siècle : traite négrière, islam et conquête coloniale*, Paris, L'Harmattan, Racines du Présent.
- Barry, B., 1998, *Senegambia and the Atlantic Slave trade*, translate from the French by Ayi Kwei Armah, Cambridge, Cambridge University Press.
- Bénot, Y., 2003, *La modernité de l'esclavage, essai sur la servitude au cœur du capitalisme*, Paris, La Découverte.
- Bouche, D., 1968, *Les villages de liberté en Afrique noire française, 1887-1910*, Paris/La Haye, Mouton et Co.
- Camara, A. et Benoist, J.R., 2003, *Histoire de Gorée*, Paris, Maisonneuve et Larose.
- Chalons, S., Christian, J-E., 2000, *De l'esclavage aux réparations*, Paris, Karthala.
- Chauu, P., 1969, *Conquête et exploitation des nouveaux mondes*, Paris, PUF.
- Curtin, P., 1969, *The Atlantic Slave Trade : a Census*, Madison, University of Wisconsin Press.
- Curtin, P.D., 1975, *Economic change in Precolonial Africa: Senegambia in the Era of the Slave Trade*, Madison, University of Madison Press (2 vol.).

- Deveau, J.-M., 2005, *L'or et les esclaves : histoire des forts du Ghana du XVI^e au XVIII^e siècle*, Paris, UNESCO-Karthala.
- De la Traite à l'Esclavage, *Actes du Colloque International sur la traite des Noirs*. Nantes 1985. Centre de Recherche sur l'Histoire du Monde Atlantique, Société Française d'Histoire d'Outre-Mer.
- Devisse, J., Ki-Zerbo, J., Mbow, A.M., 1975, *L'Afrique et le reste du monde du XVIII^e au début du XIX^e siècle: La traite négrière, paroxysme et recul*, Paris, Hatier.
- Diouf, A.S. (ed.), 2003, *Fighting the Slave Trade : West African Strategies*, Oxford, James Currey.
- Djibril Sam, 1997, *Gorée et l'esclavage*, 32-35, Dakar, UCAD-IFAN.
- Doudou Diène (sous dir.), 1998, *La chaîne et le lien : une vision de la traite négrière*, Paris, UNESCO.
- Fage, J.D., 1980, « Slaves and society in Western Africa C. 1445- c- 1700 », *The Journal of African History*, vol. 21, n°3, pp. 289-310.
- Fage, J.D., 1969, « Slavery and the slave Trade in the context of West Africa History », *Journal of African History*, vol. 10, n°3, p. 402.
- Fischer Allan G.B. and Fischer Humphrey J., *Slavery and Muslim society in Africa : the institution in Sabaran and Sudanic Africa and the Trans-Sabaran and Sudanic Africa and the Trans-sabaran Trade*, London, C. Hurst & Co.
- Godinho, V.-M., 1969, *L'économie de l'Empire portugais aux XIV^e et XVI^e siècles*, SEUPEN, Paris.
- Inikori, 1994, « Ideology versus the tyranny of paradigm : historians and the impact of the Atlantic Slave trade on African societies », in *African Economic History*, n°22, pp. 37-58.
- Inikori, J.E., 1976, « Measuring the Atlantic Slave trade: an assessment of Curtin and Anstey », *Journal of African History*, vol. 17, n°2, pp. 197-223.
- Inikori, J.E., 1982, « Slavery in Africa and the transatlantic slave trade, in The African Diaspora » / by Harris E. J. [et al.].
- Inikori, J.E., 1992, *The Atlantic slave trade: effects on economies, societies, and peoples in Africa, the America, and Europe*, Duke University Press.
- Iroko A.M., 2003, *La côte des esclaves et la traite atlantique: les faits et le jugement de l'histoire*, Cotonou, Nouvelles Presses Publications.
- Klein A.M. and Robertson C. (ed.), 1983, *Women and slavery in Africa*, Madison, The University of Wisconsin Press.
- Klein A.M., 1993, *Slavery and colonial rule in French West Africa*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Léon, P., *Histoire économique et sociale du monde, XIV-XVI^e siècle*, Paris, Armand Colin.
- Lovejoy, P.E., 1982, « The volume of the Atlantic Slave Trade. A synthesis », *Journal of African History*, 23, pp. 473-501.
- Lovejoy, P.E., 2003, *Transformations in slavery and colonialism in Africa*, Trenton, Asmara, Africa World Press Inc.
- Ly, Abdoulaye, 1993, *La Compagnie du Sénégal*, Nouvelle Edition, Paris, Karthala.
- Manning, P., 1990, *Slavery and African life: Occidental, Oriental and African Slave Trades*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Mauro, F., 1960, *Les Portugais et l'Atlantique au XVII^e siècle (1570-1670)*, Paris, Ecole pratique des hautes études, 6^e section.
- Mbaye, Guèye, 1983, *L'Afrique et l'esclavage : une étude sur la traite négrière*, Quetigny, Editions Martinsart.
- Meillassoux, C., 1975, *L'esclavage en Afrique pré-coloniale*, Paris, François Maspero.

- Mettas, J., 1978, *Répertoire des expéditions négrières françaises au XVIIIe siècle*, édité par Serge Daget, Nantes, Paris, Société Française d'Histoire d'Outre-mer, T. 1 XXX.
- Meyer, J., 1975, *Les Européens et les autres*, Paris, Colin.
- Miers S. and Igor Kopytoff (eds), 1977, *Slavery in Africa : Historical and Anthropological perspectives*, Madison, The University of Wisconsin Press.
- Monod, Th., 1977, *La traite des Noirs par l'Atlantique: nouvelles approches*, Publication de la Société française d'histoire d'Outre-Mer.
- Patterson, O., *Slavery and social death. A comparative study*, London, Harvard University Press.
- Renault, F. et Daget, S., 1993, *Traites négrières en Afrique*, Paris, Karthala.
- Schnapper, B., 1961, *La politique et le commerce français dans le golfe de Guinée de 1838 à 1971*, Paris, Mouton.
- Université de Ouagadougou, « Séminaire sur les sociétés du Burkina Faso au temps de l'esclavage », *Cahiers du Centre d'Etudes et de Recherche en Lettres et Sciences Humaines Sociales (CERLESHS)*, 1^{er} numéro spécial 2001, Ouagadougou, 15-16 janvier 1999.
- Verger, P., 1968, *Flux et reflux de la traite des nègres entre le golfe du Bénin et Bahia de Todos os Santos, du XVIIe au XIXe siècle*, Paris, La Haye, Mouton.
- Wilks, I., Nehemia, L., Haight M. B., 1986, *Chronicles from Gonja. A tradition of West African Muslim Historiography*, Cambridge, Cambridge University Press.

Résistances et collaboration dans le processus de la conquête et de la domination coloniales en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale

La colonisation de l'Afrique fut par essence l'imposition, par la violence armée, d'une domination étrangère dont le but, avoué ou non, est d'établir un système global, politique, militaire et culturel ; d'en assurer la pérennité en procédant, dans une première phase, à l'élimination de tous les foyers de résistance. Une fois la « paix coloniale » établie, la seconde phase consiste à mettre en place des mécanismes administratifs, juridiques à caractère répressif, débouchant tous sur l'exercice exclusif de l'autorité et du pouvoir de décision, en vue d'une exploitation des ressources au profit de la métropole.

Une donnée fondamentale, dans la deuxième moitié du XIXe siècle, est la volonté manifeste des puissances européennes d'assurer la conquête, la domination et l'exploitation de l'Afrique. Pour ce faire, une habile stratégie politique et militaire est déployée par les puissances impériales, pour se projeter, depuis les positions établies de façon précoce sur le littoral, vers l'Hinterland, aussi loin que possible, dans une véritable ruée (*scramble*) visant à dépecer le continent africain.

L'historiographie de cette conquête fut longtemps dominée par des récits d'opérations militaires, à travers une littérature à caractère hagiographique, chantant les gloires coloniales. La nouvelle historiographie africaine a répliqué, en prouvant que la conquête et la domination coloniales se sont heurtées souvent à une farouche résistance des peuples et Etats du continent, singulièrement en Afrique de l'Ouest et en Afrique

centrale. L'histoire de la colonisation ouvre ainsi de nouvelles pistes de recherche qui invitent à décrire, expliquer, analyser et évaluer le phénomène de la résistance anti-colonialiste sous un angle plus objectif, par la prise en compte des notions d'enjeu et d'initiative. Celles-ci permettent une approche féconde, parce qu'elles mettent en lumière, d'une part, les préoccupations des protagonistes et, d'autre part, la dynamique historique du couple conquête/résistance.

La revue de la littérature montre la centralité du thème de la résistance dans l'historiographie africaine post-coloniale, surtout entre 1960, date de l'accession à l'indépendance de la plupart des pays, et la fin de la décennie 1970. Dans l'écriture de cette histoire, on retrouve souvent l'exaltation d'un sentiment nationaliste de type moderne « réactivé » en se nourrissant d'une tradition fortement enracinée au XIXe siècle (Suret-Canale 1982).

L'école historique de Dar-es-Salaam, alliant nationalisme et positionnement marxiste a, de façon précoce, contribué à l'essor des recherches sur les résistances africaines, dans une perspective de continuité entre les résistances primaires de la fin du XIXe siècle et les diverses formes de résistances qui ont enclenché le processus de la décolonisation. Une production historique de valeur a été faite dans ce sens, notamment par T. O Ranger et certains de ces disciples. Dans la même perspective, il importe de mentionner l'épais et précieux volume, publié sous la direction de Robert I. Robert et Ali Mazrui, dans lequel 36 spécialistes de valeur ont analysé divers aspects de la résistance africaine à la conquête et à la domination (Robert, Mazrui 1970).

Dans l'historiographie d'expression française, la thèse monumentale et magistrale d'Yves Person sur Samori (Person 1969) a inauguré un cycle de productions ayant pour thèmes diverses figures emblématiques de la résistance à la colonisation : El Hadj Oumar et son fils Ahmadou, dans leur détermination à préserver la souveraineté de l'Empire Toucouleur, le roi Béhanzin du Dahomey, Lat Dior en pays Wolof, Bokar Biro au Foutah Djallon, Rabah aux abords du lac Tchad, etc.

Dans l'impossibilité d'être exhaustif sur ce chapitre, je mentionnerai tout juste le cas de la Revue *Afrika Zamani* dont les contributeurs ont eu pour thème de prédilection la résistance à la conquête et à la domination coloniale.³

On aurait mauvaise grâce de reprocher à des historiens de privilégier la toile de fond sur les résistances. De façon malencontreuse, un courant historiographique émergent et révisionniste tente, insidieusement, de le faire. À l'évidence, cette dimension de résistance s'avère incontournable dans l'histoire de l'Afrique, sur la longue durée, de la traite négrière (Diouf 2003) à nos jours. De la même manière, l'historiographie ne saurait être

exonérée, au nom d'un nationalisme débridé, de l'examen de différentes formes de « collaboration » qui ont souvent agi de pair avec la résistance, constituant ainsi un facteur non négligeable dans le processus historique ayant conduit à la perte de la souveraineté des Etats précoloniaux et à la dépendance des peuples africains.

Ce qui précède induit une controverse qui prend de l'ampleur, d'où la nécessité d'une clarification sémantique. Que recouvrent en fait les concepts de résistance et de collaboration, quand et comment ont-ils été intégrés dans l'historiographie africaine ? Les écoles historiques divergent sur ces questions, avec des nuances perceptibles.

Suret-Canale tout comme Brunshwig situent l'apparition des concepts de résistance et de collaboration dans le contexte historiographique bien précis de la Seconde Guerre mondiale et de l'écho éveillé dans l'esprit des Européens. Des mouvements de résistance se sont alors organisés dans les Etats occupés par l'armée nazie. En France singulièrement, une nette dichotomie se révèle : d'une part, un puissant mouvement de résistance, fondé sur le sentiment national et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, avec pour figure de proue le Général de Gaulle, d'autre part, le régime de Vichy, animé par le Maréchal Pétain qui opte pour la soumission et la collaboration avec les autorités allemandes. C'est ce contexte qui a donné une connotation positive au résistant, héros social prêt à défendre la liberté au prix de sa vie ; au contraire le collaborateur est honni et ses actes sont évalués de manière péjorative.

Cette terminologie fut appliquée à la situation coloniale du fait d'analogies frappantes, avec cependant des nuances. Dans le contexte de l'accession des peuples africains à l'indépendance, l'historiographie a voulu démystifier la présentation habituelle, apologétique de la conquête coloniale. Ceux-là que l'historiographie coloniale tentait d'accréditer comme des roitelets esclavagistes, d'aventuriers, illuminés et fanatiques sont rétablis dans leur dignité de résistants, avec un projet mûrement réfléchi, préparé et exécuté avec méthode : résister à la conquête et à la domination, refuser la soumission et la collaboration.

Par analogie, cette terminologie est donc loin d'être anachronique ; elle est recevable et opérationnelle pour comprendre et évaluer la ferme volonté des Africains d'être des acteurs historiques dans le processus enclenché par l'Europe dans la deuxième moitié du XIXe siècle, pour dépecer et s'approprier l'Afrique. Dès 1958, Suret-Canale use du terme de résistance (Suret-Canale 1958) qui revient de façon plus systématique, dans un ouvrage coédité avec l'historien guinéen Djibril Tamsir Niane (Niane et Suret-Canale 1960). Sans doute, le contexte de l'époque, marqué en Guinée par un nationalisme ardent et la réhabilitation de Samori Touré, a-t-il joué dans cet ancrage sémantique. Cette terminologie a été également

adoptée, de façon précoce et systématique, par l'École historique de Dar-es-Salaam. Les travaux de Davidson et de Roodney ont ainsi eu pour thème de prédilection la résistance à la conquête et à la domination coloniales, avec, en arrière-plan, un positionnement idéologique perceptible.

Le concept de collaboration est d'introduction relativement récente dans l'historiographie, et les études s'y rapportant restent encore limitées. Son usage peut être perçu comme une volonté de contrebalancer l'historiographie prédominante de la résistance tout en mettant en exergue la responsabilité et le rôle des Africains eux-mêmes dans le processus de conquête et de domination coloniales. Cette tendance est reflétée dans les travaux de H. Brunschwig (1974) et d'Allen et Barbara Isaacman (Isaacman et Isaacman 1977). Des recherches sur la collaboration ont été aussi encouragées au sein du Séminaire sur les études africaines, longtemps animé par Leonard Harding à l'Université de Hambourg.

Rares sont encore les historiens africains qui ont fait de la collaboration une préoccupation heuristique. Un seul article a été publié sur ce thème dans la Revue *Afrika Zamani* (Gom-su 1986), depuis 1972, contre huit sur les résistances. Mentionnons aussi la thèse de doctorat de Eloundou Eugène (Eloundou), fortement influencé par le souci de l'École historique de Hambourg de mettre en perspective les attitudes collaborationnistes de certaines élites en Afrique.

De fait, les concepts de résistance et de collaboration ont été endossés par la quasi-totalité des historiens de l'Afrique, car toute situation qui comporte une domination, une occupation engendre des réactions relevant du couple « résistance-collaboration ». L'usage convenu de cette terminologie nécessite néanmoins une contextualisation. C'est le souci de Wondji Christophe (1982) lorsqu'il formule ce questionnement : le vocabulaire colonial correspond-il à la réalité vécue par les Africains ? A quel moment peut-on parler de résistance et de collaboration ? Pour Wondji, il importe de confronter les concepts habituellement utilisés par l'historiographie coloniale avec la réalité ; les concepts de résistance, domination, collaboration, qui recouvrent en fait des phénomènes très divers, devraient être tantôt élargis, tantôt restreints, pour rendre compte de la richesse et de la diversité de cette histoire. Aussi est-il convenu, outre la résistance (singulier), d'envisager parfois des résistances (pluriel). Dans le même ordre d'idées, on note qu'une sémantique variable est sollicitée pour définir un fait de résistance unique : révolte, rébellion, insurrection ou guerre ; donc une intensité, un taux de violence variables, minimisés par l'historiographie coloniale pour déprécier l'acte de résistance, ou amplifiés pour magnifier la bravoure de l'armée de conquête.

Un autre concept qu'il importe de discuter est celui de pacification, de « paix coloniale ». On a trop souvent abusé du terme de pacification, avec

cette ambiguïté qui en découle : les opérations de pacification, dans le contexte de la colonisation, sont caractérisées par une violence manifeste, marquée par des déplacements de populations entières, des incendies de villages, une répression inouïe, pour créer la frayeur et obliger à la soumission. La pacification reste toujours un leurre, car, avec la fin de la résistance armée, de nouvelles formes apparaissent, actives ou passives, pour se soustraire à la domination et à l'exploitation coloniale. C'est en définitive toute une culture de l'indocilité qui se crée, rendant illusoire le concept de « paix coloniale ». C'est donc dire qu'il n'y eut jamais de résignation des peuples colonisés qui, par diverses stratégies, politiques ou militaires, allaient quelques décennies plus tard enclencher la lutte pour l'indépendance.

La résistance africaine à la colonisation européenne a revêtu des formes d'organisation et de manifestation diverses. Des analogies parfois frappantes masquent des différences réelles. Un inventaire et une analyse des faits liés à cette résistance permettent d'aboutir à des constructions typologiques complexes et variables, qui tiennent aux structures des sociétés concernées, à la personnalité des leaders de la résistance, au rapport des forces, à la durée de la confrontation, enfin à la conjoncture historique. Ainsi, pourraient se dégager une série de lignes de partage : par exemple entre résistance à la conquête et résistance à la domination politique et à l'exploitation économique ; entre résistance des Etats et résistance des sociétés lignagères ou en d'autres termes les résistances populaires ; entre résistance active et résistance passive.

Au lendemain des indépendances et jusqu'à la fin de la décennie 1970, l'historiographie africaine a privilégié l'étude des résistances monarchiques ou impériales, politiquement bien structurées et disposant d'un appareil militaire appréciable. Ces résistances sont caractérisées par le refus catégorique de toute présence étrangère et la détermination à préserver la souveraineté et l'intégrité des Etats. Ces résistances sont dirigées par l'élite politique et religieuse, d'où émerge une personnalité de proue dont le charisme galvanise le peuple. Contre les troupes européennes, les souverains africains mobilisèrent des armées aguerries qui menèrent des batailles décisives, auxquelles l'historiographie coloniale et l'historiographie africaine ont accordé une place de choix, pour des raisons différentes sinon opposées (Wondji 1982:334).

Tandis que l'historiographie coloniale met en exergue la bravoure des soldats contre quelque « roitelet esclavagiste », l'historiographie africaine nouvelle sollicite les archives et les sources orales pour une réinterprétation de faits qui attestent de l'héroïsme des leaders de la résistance et de leur expertise en matière de tactique et de stratégie militaires. C'est donc la biographie, comme genre, qui caractérise l'historiographie de la résistance ;

mais une biographie qui va bien au-delà de la personnalité du « héros », en envisageant, de façon globale, des dimensions d'ordre politique, économique, diplomatique, religieux et militaire.⁴ Cela a donné une production historique de qualité déjà mentionnée, sur Samori, Behanzin, Lat Dior, Bokar Biro, Rabah, etc. Dans un souci de réhabilitation et de continuité, ce sont ces leaders qui ont intégré le panthéon des Etats africains d'aujourd'hui.

L'historiographie s'est longtemps cantonnée à la résistance des sociétés africaines centralisées et hiérarchisées, en raison d'un préjugé ainsi formulé par Henri Brunschwig :

Ces concepts [résistance et collaboration] pouvaient en effet s'appliquer, en Asie ou en Afrique, aux grands Etats organisés, dotés d'une administration et d'un réseau de communication. Mais ils étaient inintelligibles au niveau des ethnies aux chefs de groupes dispersés, sur des territoires dont les limites importaient peu, par suite des faibles densités démographiques (Brunschwig 1974:47).

Les résistances des sociétés lignagères

Si la résistance des monarchies africaines à la conquête coloniale apparaît plus spectaculaire, mieux documentée, notamment par les archives coloniales, les sociétés segmentaires ou lignagères ont, à l'évidence, opposé également une vive résistance aux troupes européennes. Il fut même plus facile, pour le colonisateur, de venir à bout des Etats centralisés, car, souvent, une fois le souverain tué ou arrêté et déporté, la résistance s'étiola et la « pacification » s'avère plus aisée. Un exemple éloquent est fourni par Rokhaya Fall : alors que les Français ont pu, au terme d'une activité politique et militaire, conquérir assez rapidement les royaumes centralisés du Waalo et du Kayor, dans l'actuel Sénégal, le Bawol opposa une résistance plus longue où les populations s'impliquèrent davantage, pour préserver leur liberté, surtout dans les régions périphériques où le pouvoir et l'autorité étaient détenus par plusieurs leaders qu'il fallut soumettre tour à tour. Cette particularité du pays *serer* donna du fil à retordre aux stratèges de la colonisation qui ne trouvèrent pas un interlocuteur avec qui négocier et signer un traité. Ce fut l'ensemble de la population qui se mobilisa pour défendre son territoire (Fall 1987).

Que ce soit en Afrique de l'Ouest ou en Afrique centrale, les résistances à la conquête coloniale des sociétés lignagères furent souvent plus longues et plus rudes que celles des grands Etats. Elles se prolongèrent parfois jusqu'à la veille de la Première Guerre mondiale. Les populations surent adopter leurs tactiques de guerre de résistance à l'écosystème : quand les troupes coloniales attaquent, les autochtones se replient dans la forêt ou

sur des hauteurs pourvues d'un système défensif. De là, ils tendent des embuscades meurtrières et opposent une farouche résistance aux assauts des colonnes militaires européennes (Wondji 1982:324).

C'est cette forme de résistance populaire qui va perdurer, après la conquête militaire, pour contester et ébranler l'ordre colonial, pendant près d'un demi-siècle, de 1900 à la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Cette dimension de la résistance, autrefois négligée, s'impose de plus en plus dans l'historiographie, en dépit des difficultés auxquelles font face les spécialistes pour en rendre compte : problème de sources, multiplicité des situations, absence apparente de coordination. Il y a là un champ de recherche qui constitue un véritable défi, pour l'historien ayant le souci d'innover, de jeter un regard profond sur le passé, pour fournir une vision diversifiée et plus enrichissante de la résistance africaine à la domination et à l'exploitation coloniales. Pour ce faire, une approche pluridisciplinaire, intégrant histoire, anthropologie et sociologie s'impose, fondée par ailleurs sur une exploitation rigoureuse des sources orales. De multiples aspects sont à questionner.

Les causes : les résistances populaires ont pour causes fondamentales les exactions et pressions multiples et intolérables du système colonial (travaux forcés sous forme de corvées et de portage ; impôts et taxes diverses, brimades et humiliations qui caractérisent le statut de l'indigénat). La crise mondiale de 1929-1931 apparaît, à cet égard, comme un contexte favorable à la manifestation de multiples révoltes et insurrections en Afrique de l'Ouest et du Centre, en raison du durcissement du système colonial, exigeant davantage d'impôts et de corvées.

Les formes d'organisation : les résistances présentent des caractéristiques structurelles variées ; elles sont spontanées ou organisées, passives ou armées ; d'inspiration religieuse ou de contestation politique ; intra ou inter-ethniques ; diffuses ou centralisées ; on constate ainsi, dans ces résistances, une dynamique qui aboutit à des formes plus ou moins centralisées, autour d'un leader charismatique dont le message « prophétique » galvanise des foules immenses, sur un vaste territoire ; tel est le cas de l'insurrection conduite par Karnou, et qui ébranla l'ordre colonial entre 1929 et 1931 dans l'Est Cameroun et dans de vastes régions de l'Afrique Equatoriale Française.⁵

Ce qui précède pose le problème de l'ampleur des résistances, question difficile certes, mais qui se prête à des conjectures permettant d'évaluer la population mobilisée par rapport au nombre de villages impliqués ou à l'aire d'extension de l'insurrection.

La durée de la résistance : très variable, en fonction du rapport des forces, elle comporte trois phases ; l'incubation (résistances spontanées), la phase de confrontation, la phase de négociation et de restauration de la paix.

Les caractères des résistances : elles peuvent être d'essences sociales, passives ou actives, spontanées ou organisées, exprimant toujours la volonté des populations de se soustraire à l'oppression coloniale. Ces résistances sont parfois d'inspiration culturelle, les populations puisant dans leurs traditions historiques, leur code éthique, leurs rites, les raisons et la force pour s'opposer à l'intrusion étrangère et assurer leur survie.

Les résistances du désespoir consistent au refus systématique de toutes les valeurs liées au système colonial, refus de payer l'impôt, refus des corvées, de la monnaie ; c'est aussi l'exode massif et lorsque la défaite est consommée, le suicide de quelques chefs de guerre.

Formes modernes de résistance : une autre forme de résistance que l'on pourrait qualifier de « moderne » concerne les peuples du littoral. Dans ces régions, la présence européenne remonte au XVI^e siècle. Elle se manifeste par l'implantation de forts et de factoreries. Il s'est agi, longtemps, d'une présence marginale entérinée par les accords et traités signés avec les chefs côtiers. L'initiative politique et économique reste en général africaine. Une collaboration essentiellement commerciale s'établit, mais les populations côtières ne renoncent pas à leur souveraineté et ne permettent pas aux Européens de pénétrer dans l'hinterland, producteur d'or, d'esclaves, d'ivoire et d'autres produits tropicaux (Brunschwig 1974:50).

Dans le dernier quart du XIX^e siècle, quand les Européens trahirent les accords, en cherchant à introduire des articles nouveaux dans les traités signés, ou à en donner une interprétation tendant à imposer leur souveraineté et à annexer l'hinterland, une résistance déterminée se manifeste. Elle est l'œuvre combinée de l'élite traditionnelle et de l'élite moderne. Cette dernière catégorie est née du processus d'acculturation, le long du littoral où des Africains ont été formés très tôt, pour servir de courroie de transmission à l'autorité coloniale. Ils ont été à « l'école du Blanc », savent lire et écrire ; ils sont interprètes, clercs dans quelques factoreries ou soldats dans les armées coloniales.

Paradoxalement, ce sont ces auxiliaires de l'administration coloniale qui vont parfois initier et animer diverses formes de contestation de l'ordre établi. Cette contestation se réfère à des valeurs nouvelles introduites (bien involontairement) par la colonisation elle-même, portant notamment sur l'octroi des droits « civiques » et la non violation des traités signés (Suret-Canale 1982:325). C'est sous forme de lettres, de pétitions acheminées en métropole pour dénoncer les abus et violations de l'autorité coloniale locale que les peuples du littoral manifestent leur opposition. L'analyse critique de ces multiples lettres et pétitions permet de déceler les ambiguïtés et les contradictions des traités qui ont servi de base juridique à l'implantation européenne le long du littoral. Elle permet également d'évaluer le niveau de conscience politique de l'« élite moderne »

qui, progressivement, va au-delà du cadre ethnique, pour déboucher sur les revendications remettant en cause le système colonial tout entier (Ghomsî 1975:157). C'est cette élite, largement minoritaire, qui, puisant dans les valeurs européennes, forgea les idéologies mobilisatrices au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, enclenchant ainsi le processus qui allait conduire à l'indépendance.

L'échec des résistances : les facteurs

A la seule exception de l'Éthiopie, qui infligea une cuisante défaite à l'armée italienne à Adoua en 1896, les résistances africaines à la conquête coloniale ont toutes été écrasées. L'historiographie se doit d'en dégager les causes en formulant une réflexion critique et prospective. Le facteur le plus évident a trait à la disproportion en matière de technologie de l'armement. Il s'est agi en effet de l'affrontement entre deux civilisations de dimensions différentes ; l'une technicienne et en pleine mutation dans le dernier quart du XIX^e siècle ; l'autre, insuffisamment outillée et manquant souvent de coordination politique et militaire susceptible de conduire une lutte d'envergure. Les troupes coloniales étaient munies d'un armement perfectionné de fusils, de fusils-mitrailleurs, d'obus, alors que la plupart des armées africaines ne disposaient que de sagaies, de flèches, d'arbalètes ou de fusils de médiocre fabrication. Conscients de ce rapport de force nettement défavorable, quelques souverains africains déployèrent un effort appréciable pour moderniser leurs armées ; ils contournèrent l'embargo sur les ventes d'armes aux indigènes, consacré par le pacte colonial, usant des contradictions entre puissances européennes pour se procurer des fusils à tir rapide. Samori Touré parvint même à développer quelques fabriques locales où des artisans ingénieux imitèrent à la perfection les fusils saisis des mains des troupes de conquête (Person 1969). Quant aux armées toucouleurs d'El Hadj Omar et de son fils Ahmadou, elles bénéficièrent de l'expertise acquise par Samba Ndiaye auprès des Français. Il joua le rôle de « grand maître de l'artillerie » et de bâtisseur de *tatas* (fortifications). Il parvint à récupérer et à rafistoler des pièces d'artillerie abandonnées par l'ennemi, et participa activement à toutes les grandes batailles de résistance (Bah 1977).

Les résistants à la conquête coloniale ne manquèrent ni de courage, ni de détermination, mais le rapport des forces était disproportionné. L'artillerie et la mitrailleuse Maxim surtout eurent un effet foudroyant et dissuadèrent les résistances les plus opiniâtres.

Le second facteur de l'échec des résistances à la conquête et à la domination coloniales a trait à l'absence d'un front uni et au succès relativement facile de la politique du « diviser pour régner ». Comme le

souligne Brunshwig, la tactique des puissances européennes a été calquée sur la carte des ethnies. Elles les opposèrent l'une à l'autre, quadrillant le pays, pour isoler les « cellules d'occupation ». Ils recrutèrent des Africains pour soumettre d'autres Africains. Des Hausa du Nigeria furent expédiés en Gold Coast, des tirailleurs sénégalais aidèrent à conquérir le Dahomey, des Dahoméens servirent au Cameroun, les islamisés firent la police en pays animiste (Brunshwig 1974:50). Par ailleurs, l'administration coloniale a su utiliser les rivalités pour faire échec aux mouvements proto-nationalistes à base ethnique, en suscitant, le long du littoral, des contre-pétitions venant d'élites et de groupes manipulés, ayant pour but de célébrer l'action bienfaisante de la colonisation. Le résultat fut une tactique de conquête et un système de domination solidement agrippés sur les clivages culturels et d'intérêts pour asseoir l'hégémonie de l'Europe.

Vers un front de lutte : c'est là un thème pertinent de l'historiographie de la résistance, qui fournit des perspectives nouvelles d'interprétation, et un éclairage sur les tentatives d'alliances des Africains pour contrer la traditionnelle politique coloniale du « diviser pour régner ». Objectivement, les différents peuples et souverains africains, tous confrontés à la fin du XIX^e siècle à la même pression impérialiste, apparaissent comme des alliés naturels. S'ils n'ont pas perçu à temps cet impératif catégorique, si certains ont prêté le flanc à la stratégie de division, l'instinct de conservation et le danger imminent de l'annexion obligèrent à se ressaisir, en transcendant les contradictions et les clivages ethniques. On assiste dès lors à des efforts pour coordonner la résistance.

C'est ainsi qu'en 1889-90, Samory Touré, en accord avec d'autres souverains de l'Afrique de l'Ouest, tenta d'organiser un véritable front de lutte pour affronter les troupes de conquête (Bah 2000). Une première alliance, entre Samori Touré et Ahmadou Tall, se matérialisa par l'échange de soldats et d'encadreurs militaires. A partir de ce tandem, l'idée d'un front anti colonialiste se répandit dans diverses régions. Tieba, roi du KénéDougou, jusque-là allié des Français, opéra un retournement radical et intégra le front uni. Le Foutah Djallon, où un courant « nationaliste » fut exprimé par différentes élites politiques et religieuses, notamment Bokar Biro, rejoignit la coalition. Le front de résistance trouva également un écho favorable auprès d'Abdoul Boubakar, Almami du Fouta Toro, foyer important d'agitation contre la présence française dans la vallée du Sénégal. De même, Albouri Ndiaye, Buurba du Djoloff, s'y associa, tout comme les chefs des tribus maures du Traza. Au-delà de la zone convoitée par les Français, le front de résistance trouva un autre allié, en la personne de Prempeh I, roi de Koumasi, qui établit des contacts avec Samori, dans l'espoir d'en obtenir une aide militaire pour faire face aux Anglais (Agbodeka cité par Brunshwig 1974:54).

Cette tentative de coalition n'est pas le seul fait des royaumes. Les sociétés lignagères également, malgré l'hétérogénéité des milieux et la diversité des groupes humains, ont affiché une unité de comportement face à la conquête coloniale. Il en fut ainsi dans la résistance populaire au Bawol où les différents lignages, transcendant leurs particularismes, manifestèrent en commun leur volonté de préserver leur autonomie (Fall 1987:94).

On note donc, dans les dernières années du XIXe siècle, une prise de conscience qui détermina les souverains et les peuples d'Afrique de l'Ouest à une coordination de la résistance à la conquête coloniale. Autour de Samori Touré, une véritable stratégie d'alliance fut ainsi mise en branle, qui inquiéta les puissances européennes. On conviendra cependant que la prise de conscience fut tardive, au moment où les troupes de conquête avaient déjà pris possession du littoral africain et pénétré loin dans l'hinterland, bénéficiant de la suprématie en matière d'armement.

Les femmes dans la résistance à la conquête et à la domination coloniales : ce thème, encore peu examiné, mérite un plus grand intérêt. Différents témoignages écrits et oraux révèlent en effet une participation active des femmes dans les luttes multiformes pour préserver l'autonomie et mettre un terme à l'exploitation coloniale. Les Amazones du royaume d'Abomey, au XIXe siècle, constituèrent le fer de lance de l'armée qui, en de multiples occasions, fit face aux troupes de conquête. A un degré supérieur, la reine Yaa Asantewa fut à la fois le cerveau et l'âme de la résistance ashanti à la conquête britannique en 1900 ; commandant en chef de l'armée, elle lutta avec fougue.

Des femmes ordinaires furent toujours actives pour assister les armées de résistance, pour les approvisionner en nourriture, en armement, ou pour relever le moral des hommes, à travers des chants qui puisent dans l'histoire et la culture de la communauté. Il en fut ainsi, dans les guerres de résistance populaire, en pays bété, dans l'ouest de la Côte d'Ivoire.

Pendant toute la période coloniale, les femmes furent au premier rang pour dénoncer les exactions de toute nature imposées aux populations : corvées, impôts et taxes jugés arbitraires et exorbitants. La crise économique mondiale de 1929, qui eut pour conséquence un durcissement du système colonial en Afrique et une exploitation accrue des populations, engendra, dans divers pays, Cameroun, Nigeria, etc., des mouvements de protestation de femmes qui s'organisèrent en associations, choisirent leurs leaders et affrontèrent courageusement les forces de répression (Moume Etia 1969).

On retiendra, en définitive, que depuis un demi-siècle, les travaux sur les résistances à la conquête et à la domination coloniales ont fait des progrès remarquables ; on sait que ces résistances ont revêtu des formes

variées, concerné de nombreux peuples et Etats ; on comprend mieux, à travers les récits, la nature des engagements collectifs et individuels. L'évaluation des chantiers sur cette question centrale invite, à présent, à aller au-delà de la narration, pour esquisser une réflexion théorique susceptible de rendre plus féconds les savoirs acquis. Une telle approche mettrait en exergue les notions de continuité et de discontinuité, si indispensables à la compréhension de l'histoire des civilisations. Elle permettrait par ailleurs d'évaluer l'impact des résistances sur la conscience historique, à travers notamment la récupération du « héros » qui établit le lien entre les luttes du passé et celles du présent.

Une révision d'envergure, au cours des trois dernières décennies, a été la prise en compte, par l'historiographie, du facteur collaborationniste. Ce courant a été initié par des historiens européens soucieux de porter la controverse, avec parfois un positionnement idéologique ambigu (Owen et Sutchiffe 1975). Les historiens africains se doivent d'intégrer le facteur collaborationniste dans leur problématique pour en faire une lecture critique, rétablir les faits, en tirer des leçons, et enrichir le débat. On comprendra dès lors comment l'Europe impérialiste, dotée d'un personnel militaire et administratif réduit, a pu imposer son hégémonie à de si vastes territoires, en jouant habilement sur les contradictions internes et les intérêts égoïstes. Diverses formes de collaboration, caractérisées par leur complexité et leur ambivalence, ont été suscitées et entretenues dans cette perspective. Il convient par ailleurs de faire une projection, pour voir comment aujourd'hui, en situation post-coloniale, les facteurs collaborationnistes sont encore en œuvre, dans un contexte de domination sans souveraineté, mais dont les incidences sur les structures globales de l'ancienne colonie sont pesantes. Le néo colonialisme apparaît, dans une certaine mesure, comme une forme de continuité de la collaboration, quelques successeurs africains des gouverneurs et commissaires européens ne manifestant aucune indocilité à l'égard de l'ancienne métropole, se prêtant plutôt à diverses manipulations des puissances étrangères (Nkrumah 1971).

En définitive, on peut dire que les problèmes posés dans cette brève étude sur les résistances et la collaboration sont importants et riches d'enseignement ; ce sont des problèmes d'hier certes, mais il importe de ne pas oublier le corrélat indissociable entre le passé, le présent et l'avenir. L'échec militaire n'effaça pas dans la conscience collective le souvenir d'une résistance souvent héroïque. Les sacrifices consentis ne furent pas vains. Ils ont nourri le socle idéologique qui a déterminé le processus historique ultérieur en Afrique. En dépit de la controverse engagée (Brunschwig 1974:61), il apparaît clairement que ces premières résistances ont servi à l'élaboration des théories de la libération nationale entre 1945 et

1960. Il se dégage par ailleurs de cette réflexion l'urgence d'une plus grande union des peuples et Etats africains, pour affronter les multiples défis d'aujourd'hui et de demain.

Textes et documents à l'appui

La Reine Yaa Asantewaa et la résistance des ashanti à la conquête britannique

Par Adu Bohahen (texte traduit de l'anglais)

Les dépêches écrites et les récits contemporains des officiers britanniques sur les divers engagements de guerre indiquent clairement que ce fut, en effet, Yaa Asantewaa qui instigua et précipita la résistance. Le Lt col. Montanaro, l'un des officiers supérieurs britanniques, appelle Yaa Asantewaa « Reine Ashantuah », « l'un des principaux meneurs de la rébellion ». Obrecht, un missionnaire de Bâle basé à Aberti, dans sa lettre du 30 juillet 1900 adressée à la mission Mère, désigne Yaa Asantewaa comme étant « l'âme et le cerveau de toute la rébellion »... Toutes les sources, orales et documentaires ne laissent donc aucun doute sur le rôle de Yaa Asantewaa comme principale instigatrice de la guerre de 1900.

D'après les sources orales et les sources écrites, Yaa Asantewaa devint à la fois le leader et le Commandant en chef de la guerre de résistance asante. Les sources orales fournissent toutefois quelques témoignages contradictoires. Bien que la quasi-totalité des orateurs s'accordent sur le fait que Yaa Asantewaa était l'inspiratrice et l'instigatrice de la révolte, il y en a qui soutiennent qu'il n'y avait pas un leader unique ou Commandant en chef des forces asante. On mentionne des noms autres que celui de Yaa Asantewaa.

Dans son rôle de leader et Commandant en chef des forces asante, Yaa Asantewaa transforma sa ville natale d'Edweso en Quartier Général de la guerre, surtout après l'occupation de Koumasi en juillet 1900... En tant que leader et Commandant en chef, Yaa Asantewaa nomma et démit les commandants de campagnes. Elle envoya les ordres et les conseils aux divers commandants de campagnes et aux troupes, à travers son capitaine de guerre personnel, Akwasi Boadu, qui élaborait différentes stratégies. Elle offrit des cadeaux et des boissons aux divers officiers de compagnie pour encourager et galvaniser leur esprit. Celle-ci visita quelques-unes de leurs réalisations et fut présente à certaines batailles pour les reconforter...

En tant que leader suprême et Commandant en chef des forces asante, Nana Yaa Asantewaa et ses commandants de compagnie étaient responsables de l'élaboration des stratégies de guerre. Haruna l'appela « le cerveau derrière la lutte », alors que pour le vieux Kwadwo Bo Suame,

âgé de 82 ans, Yaa Asantewaa était l'organisatrice générale de la guerre. Comme on le verra plus bas, la principale stratégie utilisée pour cette guerre (le nouvel usage des palis) fut préconisée par Yaa Asantewaa assistée de ses commandants de compagnie et du nonagénaire Osei Kofi. L'un des courtisans d'Edwesohene, un témoin oculaire de la guerre, déclare à Lewing en 1970 que Yaa Asantewaa avait ordonné qu'une barricade soit construite dans la ville de Kokofu.

Ceux-ci étaient convaincus que cette stratégie était la réaction la plus efficace contre les tirs réguliers des fusils à longue portée de 75 mn et les 7 mortiers que les Britanniques utilisaient ; ainsi Akosua Ama affirme que ces barricades procurèrent certainement une protection efficace aux troupes asante durant les cinq premiers mois de la guerre...

En tant que dirigeant suprême et Commandant en chef des forces asante, Yaa Asantewaa fit aussi tout le nécessaire pour inspirer et encourager les soldats asante, relever leur moral et fournir de la poudre à canon à certains contingents. D'après Nani Usei Akwasi : « Yaa Asantewaa surveillait les chefs pendant la guerre en parcourant le village et en encourageant ceux qui étaient affaiblis. Yaa Asantewaa était un grand leader moral ». Bliss rapporte qu'après chaque victoire remportée sur les forces britanniques, « la reine mère avait l'habitude d'envoyer comme récompense au camp de guerre du gin ». L'octogénaire Koffi Afrane d'Edweso, répondant à la question de Lewin sur les raisons du titre de leader attribué à Yaa Asantewaa, souligne que « les troupes d'Odweso ont combattu pour elle... les messagers lui apportaient les nouvelles de la guerre. Elle donnait des conseils à ses troupes ».

Les résistances dans le Kajoor au XIXe siècle

Par Mamadou Diouf

L'histoire de la conquête coloniale et des résistances qu'elle a suscitées a été trop longtemps dominée par des partis pris idéologiques surprenants, de la part des dominants comme des dominés. Le Kajoor au XIXe siècle en fournit une parfaite illustration. L'analyse que nous avons proposée veut mettre en évidence ces présupposés et rompre avec cette démarche. Notre enquête nous a convaincu que, pour rendre intelligibles ces phénomènes, il est nécessaire d'envisager une histoire totale ; l'expansion coloniale provoque en effet des transformations dans les sociétés en cause. Repérer ces mutations exige une connaissance aussi parfaite que possible des données de départ. Lire l'expansion coloniale et les résistances qui lui sont opposées supposait donc l'application rigoureuse de cette démarche au Kajoor.

L'idée centrale de ce travail était de montrer que le royaume du Kajoor, dès son accession à l'indépendance, avait rythmé son évolution au gré des fluctuations du commerce atlantique, qui avait favorisé sa sécession avec l'empire du Jolof. L'appareil politico-administratif qui fut mis en place procédait de cette adaptation plus ou moins réussie à ce nouveau contexte, celui de l'autonomie des échanges économiques avec les Européens. Ces ajustements se sont poursuivis au cours des XVIIe et XVIIIe siècles. Il ne s'était pas agi pour autant d'une remise en cause globale et définitive des fondements de l'organisation sociale et politique.

Deux caractéristiques allaient s'imposer : la centralisation des pouvoirs locaux et leur subordination à la stratégie du pouvoir central. Cette tendance fut renforcée et systématisée par Latsukaabe, qui accéléra les transformations sociales et politiques. Il y a plus important : cette subordination ne devait profiter qu'à l'un des matrilignages garmi, les Geej, famille du *damel teen* Latsukaabe (1697). La politique qu'il mit en œuvre imprima une dynamique toute nouvelle aux structures du royaume. La stratégie de clientèle et d'alliances matrimoniales, qui était la matrice de son action, vida les contre-pouvoirs de toute efficacité réelle. Cette orientation instituait d'une manière quasi définitive la suprématie de la violence dans une monarchie à l'origine élective. Les *jaami buur*, dont la place était centrale dans ce dispositif et le rôle capital dans la traite négrière, trouvèrent dans les institutions le moyen de supplanter les *jambur*. En ce sens et dans ce cadre précis, la condition a tendu à se substituer au statut social au sein des classes dirigeantes ; c'est aussi à partir de ce moment que le *badoolo* est définitivement exclu de l'appareil monarchique. Il ne se définit plus que par sa non-participation aux pouvoirs et institutions politiques.

Cette évolution ne peut être lue de manière linéaire. Elle a fluctué sous les contraintes de la traite et des conflits surgis pour le contrôle du pouvoir ; ces deux facteurs se sont souvent combinés à la remise en cause du cadre social, politique, économique, et du système de valeurs par les communautés musulmanes. Elles ont été à l'origine des crises majeures des XVIIe et XVIIIe siècles. Jusqu'au XIXe siècle, l'islam a ainsi joué un rôle dissolvant, affaiblissant progressivement l'idéologie « traditionnelle » de la société kajoor. Mieux, par sa politique de récupération et de neutralisation, Latsukaabe, en fournissant aux marabouts des positions de pouvoir et d'enrichissement, leur avait permis de structurer leurs coreligionnaires en communautés autonomes vis-à-vis du système traditionnel. Ils ont pu ainsi établir un réseau de clientèles qui transcendait les vieilles allégeances, les royaumes et les ethnies. Dans ce cadre précis, et malgré un état d'hostilité permanent, on ne peut donc analyser les

relations entre marabouts et *ceddo* en termes de conflit entre islam et paganisme. Le clivage religieux n'a pas été déterminant, loin de là, dans toutes les confrontations, armées ou non ; le point de rupture entre ces complices-rivaux a toujours passé par la lutte pour la suprématie politique et économique. La thèse qui met l'accent sur le déterminant religieux semble avoir pour origines les sources orales musulmanes. Les travaux de Vincent Monteil lui ont donné une assise scientifique apparemment solide. Et pourtant, au cours des siècles, face aux révoltes maraboutiques intérieures et aux *jihad* extérieurs, les *damel* et la classe dirigeante ont constamment protesté de leur foi islamique. Ils refusaient tout simplement l'islam comme principe d'organisation politique et d'ordonnement social. *Garmi* et *ceddo* ont affirmé à maintes reprises l'incompatibilité radicale entre islam et gouvernement de la société kajoor. En quelque sorte, les marabouts devaient être les seuls à obéir totalement aux commandements islamiques ; dans la logique *garmi*, l'orthodoxie ne pouvait donc être qu'une exigence propre à leur statut. Cette logique fondait le laxisme dénoncé par les leaders musulmans, qui le liaient aux pratiques esclavagistes dont le corollaire fut le recours systématique à la violence et aux exactions à l'encontre des *badoolo*.

Dans les différentes confrontations, les marabouts ont toujours été défaits, la classe dirigeante ayant toujours bénéficié de l'aide et de la complicité des négociants européens. Ces derniers n'avaient pas intérêt à la mise en place d'un régime théocratique hostile ou peu actif dans la traite négrière. Cette alliance s'est maintenue jusqu'à l'abolition du « commerce illégitime », et les interventions qu'elle suscita incitent à appliquer avec précaution le terme de « précolonial » à cette période, même si, effectivement, l'ère des expéditions militaires pour l'appropriation de territoires n'avait pas encore commencé. Mais les mutations des institutions politiques, la prépondérance de la violence, la position centrale des *jaami buur* dans les réseaux de pouvoir, d'alliance et d'enrichissement – comme acteurs de la violence et arbitres des compétitions entre familles *garmi* – ont été les indices de ruptures profondes dont les causes se logeaient dans les interférences extérieures. Les conséquences de ces facteurs (la principale fut la contestation maraboutique et la structuration des communautés musulmanes) traversaient de part en part la société kajoor, favorisant la mise en place de réseaux de clientèles bien au-delà du royaume. Toute crise les faisait agir pour les intérêts des différentes factions. Il semble donc que, dès le début des transactions commerciales sur la côte atlantique, le Kajoor contenait en germe les forces centrifuges qui le firent céder sous les attaques et intrigues de la colonie du Sénégal.

Editions Karthala, 1990 pp. 287-289

Caractéristiques des résistances populaires

Par Christophe Wondji

Mais si les résistances populaires ne se confondent pas avec celles des grands Etats, elles ont leurs caractères propres et peuvent être définies positivement par rapport à leurs formes, à leur durée et ampleur et à leur place dans l'historiographie.

En effet, ces résistances villageoises et tribales apparaissent comme des « levées en masse » mobilisant tous les hommes valides sous la conduite des chefs de guerre. Après avoir mis en sécurité leurs femmes, leurs enfants et leurs vieillards, les guerriers s'attaquent aux postes administratifs et militaires des Européens, sabotent les infrastructures économiques, sèment la terreur et l'insécurité. Mais quand les coloniaux renforcent leurs troupes et contre-attaquent vigoureusement, alors les autochtones se replient dans la forêt ou dans la brousse et, à partir de repaires bien organisés, tendent des embuscades meurtrières. Et parfois, lorsqu'ils sont acculés, les guerriers africains se replient sur des villages fortifiés au sein desquels le peuple en armes résiste farouchement aux assauts des colonnes militaires européennes. De l'offensive à la contre-offensive, des embuscades forestières à la défense des villages ou des sites fortifiés, de la fuite en brousse aux coups de feu désespérés tirés par des hommes isolés..., ces multiples aspects donnent à la guerre de résistance les caractères d'une guerre difficile et interminable. Si les grandes batailles sont rares et brèves, l'état de guerre reste permanent et provoque l'énervement des troupes coloniales et de leurs chefs.

C'est ainsi que les populations libres et indépendantes des forêts et savanes africaines s'opposèrent à la colonisation. Il s'agit de peuples dont le niveau d'organisation sociale et politique n'avait pas atteint le stade de l'Etat et où la réponse à l'oppression coloniale n'était pas l'affaire de grands chefs d'Etats aux vastes perspectives politiques, mais des communautés paysannes, de groupes marchands pour qui la pénétration et la domination coloniales signifiaient la destruction de leur société et de leur culture. Ces groupes et ces communautés eussent pu s'accommoder de l'existence d'Européens placés dans la position d'étrangers avec qui des relations commerciales fructueuses devaient être nouées, mais ne purent admettre qu'au-delà de cette coexistence pacifique, des atteintes intolérables fussent portées à leur mode de vie, à leurs valeurs, à leurs intérêts, bref à leur être dans le monde.

L'acharnement avec lequel ces peuples résistèrent à la colonisation exigea des forces coloniales de répression des campagnes longues et difficiles contre un ennemi insaisissable. Ces campagnes se prolongèrent, une fois les meneurs capturés et le gros de la résistance brisé par des

actions de police destinées à apaiser les esprits et à susciter la collaboration. La lutte contre ces résistances populaires fut souvent plus dure que celle entreprise contre les grands Etats.

Situées à l'intérieur de la période coloniale pour la plupart d'entre elles, ces résistances sont considérées comme des réactions à la pénétration administrative, économique et culturelle qui succède après 1900 à la grande phase du partage. Leur histoire est à peine ébauchée à cause du mépris dans lequel la tint longtemps l'historiographie coloniale et des difficultés de recherche inhérentes à leur morcellement. Assimilées à des secousses à l'intérieur de l'ordre établi ou à des insurrections sans grande portée historique, ces guerres populaires sont enregistrées pêle-mêle dans les histoires coloniales, tels des événements subsidiaires destinés à compléter en appendice, après l'étude parfois étendue des résistances étatiques, l'effectif général des réactions africaines à l'expansionnisme européen. Opérations de police visant à faire régner l'ordre troublé par quelques mécontents et dont l'accomplissement n'a pas exigé de grandes manœuvres militaires conduites par des chefs réputés, les luttes contre ces résistances occupent dans l'histoire militaire coloniale une place très modeste, à la mesure de la considération que peuvent mériter des actions menées par des officiers subalternes.

L'histoire africaine en voie de décolonisation éprouve elle aussi des difficultés à rendre compte de ces résistances populaires, tant leur éparpillement exige un patient effort d'inventaire et d'analyse, à partir des textes écrits et surtout des sources orales [...].

Les peuples concernés ont cependant gardé de cette période des souvenirs parfois très vifs. Chaque village, chaque groupe conserve dans sa mémoire collective les faits qui ont émaillé l'histoire de son entrée dans les circuits du système colonial : les anciens combattants de la guerre contre les Blancs, les hommes et les femmes qui ont assisté aux événements, les héritiers instruits à l'histoire de leur peuple peuvent raconter à satiété tous les épisodes de la pénétration européenne ; les noms des acteurs principaux, du côté africain comme du côté européen, n'échappent pas à leur mémoire. Cette histoire n'est pas seulement contée par ceux qui la savent à ceux qui ont le droit de la connaître, elle est aussi incorporée à la culture vivante par les chansons et les noms de personnes : elle prête ses mots à la langue et marque de son sceau les institutions et la vie économique. Point de départ de la dépossession, l'histoire de la pénétration et de la résistance est une histoire de la rupture entre l'ancien et le nouveau, entre l'époque des grands ancêtres et celle des Blancs. Aussi les peuples d'Afrique en ont-ils une conscience aiguë.

Il en résulte qu'une histoire africaine véritablement renaissante et qui vise à jeter un regard profond sur le passé doit accorder une place de choix aux résistances des sociétés non étatiques.

Wondji, C., 1982, « Quelques caractéristiques des résistances populaires en Afrique noire, 1900-1931 », *Etudes offertes à Henri Brunschwig*, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, pp. 334-345.

Sens et portée historique de la résistance de Karnou

Par Nzabakomada-Yakoma

La résistance de Karnou se situe incontestablement parmi les grands mouvements de résistance à la domination coloniale. Influencés probablement par le schéma classique d'analyse des mouvements messianiques, certains auteurs ont tenté de réduire le karnouïsme à la dimension d'une secte religieuse. C'est une erreur d'interprétation qui mérite d'être relevée.

Le karnouïsme est, en fait, dans son ensemble, un mouvement politique né dans une société qui n'avait pas encore dépassé le stade de l'organisation tribale, étant fondée essentiellement sur les valeurs ancestrales, la croyance en la magie et aux fétiches. Comme nous venons de le mentionner, les pratiques de Karnou n'étaient pas un phénomène nouveau ou isolé.

Mais l'originalité du karnouïsme réside dans la prédominance des mots d'ordre anticoloniaux et politiques : refus de payer l'impôt, de travailler ou collaborer avec l'occupant, et surtout appel à l'unité de toutes les ethnies face à l'ennemi commun afin de libérer la terre des ancêtres. L'action de Karnou n'aurait sans doute pas duré plus de six mois, ou n'aurait pas atteint cette ampleur si l'accent avait été mis seulement sur les iniquités et les brimades de l'Administration. Beaucoup de chefs de différentes tribus avaient rassemblé leurs hommes autour de Karnou parce que son message contenait un ton « patriotique ».

Pour la première fois, les Gbaya, les Karré, les Pana, les Lakka, les Tali consentirent librement à se mettre sous la direction d'un chef. Cette tendance unitaire de populations naguère ennemies fut si manifeste qu'elle inquiéta fort l'Administration qui exploitait jusque-là les dissensions interethniques.

Le karnouïsme tenta aussi une renaissance culturelle : le prophète de Nahing préconisait le refus de la monnaie française, des produits importés et de toute influence européenne ; par rapport aux nombreux messies qui cherchaient leur inspiration dans la Bible ou dans les apports occidentaux et souhaitaient une égalité entre Blancs et Noirs, il alla même plus loin et proclama la supériorité des Noirs. Les Blancs, selon ses disciples, devaient

être transformés en « gorilles » ou « asservis » par les Noirs. Le *kongo-wara* et le *deng* renforçaient encore cette idée de supériorité, car ils permettaient de braver l'Administration et ses agents.

Par ses principaux thèmes donc, le karnouïsme est un mouvement politique. L'Administration ne se faisait pas d'illusion de ce côté. Les principaux chefs de l'insurrection étaient recherchés activement par les forces de répression parce qu'ils constituaient un danger pour le système colonial. Les accusations, telles que « fauteurs de troubles et de désordres, rébellion à main armée contre l'autorité française », portées contre Karnou et ses partisans, relevaient aussi principalement du domaine politique.

On ne peut cependant, bien sûr, mettre sur le même plan le karnouïsme et les mouvements politiques modernes. Il représente, avec le matsouanisme qui s'était répandu en AEF à partir de 1927-1930 et le mouvement « Jeunes Gabonais », les premières manifestations de la vie politique en Afrique centrale, mais il était d'inspiration différente.

Le point commun des deux mouvements demeure leur influence au sein de leur société. Les deux hommes étaient apparus aux yeux de leurs contemporains comme des êtres providentiels, doués de pouvoirs surnaturels et capables d'accomplir des miracles et d'apporter le bonheur sur la terre.

Cette vision du monde politique n'est d'ailleurs pas une caractéristique de l'époque de Karnou ou de Matsoua. Après la Seconde Guerre mondiale, ce fut encore dans cette atmosphère que de nombreux leaders africains firent leur entrée sur la scène politique. Kwame N'Krumah de l'ancienne Gold Coast (Ghana), Jomo Kenyatta du Kenya et Barthélémy Boganda de l'Oubangui-Chari (RCA) apparurent comme des messies aux yeux de leur peuple. Les légendes populaires et la tradition orale relatives à ces hommes demeurent encore des sujets inexplorés. Barthélémy Boganda, par exemple, se vit attribuer toutes sortes de prouesses et, dans la région de Bouar-Baboua, certains vieillards comparèrent ses pouvoirs à ceux de Karnou ; en mars 1959, au moment de sa disparition, une bonne partie de l'opinion publique croyait en sa résurrection ou en sa prochaine réapparition.

Malgré la présence des croyances magiques, le karnouïsme constitue une étape de la prise de conscience politique en Afrique noire. S'appuyant sur les valeurs ancestrales, Karnou et ses partisans avaient déjà posé, pourtant, la question de la libération et de l'indépendance de l'Afrique dominée.

La réaction coloniale après l'insurrection montre bien que l'Administration avait, elle, saisi le sens profond de la guerre du *kongo-wara*.

Nzabakomada-Yakoma, 1986, *L'Afrique centrale insurgée: la guerre du Kongo-Wara (1928-1930)*, Paris, L'Harmattan, pp. 175-177.

Résistances à l'ordre colonial : la part de l'inattendu***Par Achille Mbembe***

Depuis leur réhabilitation par les travaux de T. O. Ranger vers la fin des années soixante, l'étude des mouvements africains de résistance à l'ordre colonial a suivi des voies qu'il serait trop long de rappeler ici. Une extraordinaire diversité de cas a été mise en lumière. On a fouillé et décrit, parfois avec une très grande minutie, les menus faits d'indiscipline et d'insubordination ou de rébellion que l'on a, ensuite, opposés aux actes de « collaboration ». L'ensemble montre que les structures de la domination coloniale ne suffirent pas à priver les Africains de leur capacité d'initiative. Et que, même dans des contextes de domination avérée, ils demeurèrent des agents à part entière, et pas seulement des victimes de ce qui leur arrivait.

Pourtant, force est de reconnaître que la minceur de la conclusion contraste avec l'ampleur des investissements intellectuels opérés. Pis, cette conclusion est d'un bien faible intérêt heuristique. Car enfin, elle ne sort pas, fondamentalement, des cadres de l'historiographie coloniale. Faut-il rappeler que celle-ci avait pour caractéristique principale de répondre à des problèmes mal posés ? Ou, plutôt, à des questions qui avaient davantage à voir avec les fantasmes et l'inconscient de l'Occident lui-même qu'avec l'histoire propre des sociétés africaines. Ainsi en est-il de l'idée même contre laquelle cette historiographie s'est constituée : à savoir que l'on pourrait raisonnablement penser qu'un peuple donné puisse cesser, à un moment donné de son histoire, d'être sujet de son histoire. Par ailleurs, le flou actuel des images et des discours sur les résistances africaines n'est pas sans lien avec l'extraordinaire déficit du débat théorique dans les études africanistes en général.

En lieu et place d'une actualisation de la réflexion sur le pouvoir, la politique ou les relations de domination en colonie, on a préféré recourir à des dichotomies simplistes et à de fausses oppositions : ainsi, lorsque les autochtones ne résistent pas dans le but de préserver les héritages précoloniaux d'autosuffisance et d'auto-gouvernement, ils se soumettent totalement à des logiques étrangères, inconciliables avec les « moralités » et codes ancestraux. Plus important encore, et sur le plan épistémologique, l'entreprise de réhabilitation évoquée plus haut n'a pas tiré toutes les conséquences de la « crise du post-colonialisme ». Or, l'évènement post-colonial, c'est-à-dire l'ensemble des choses qui sont arrivées à l'Africain depuis les indépendances, que celles-ci aient été « octroyées » ou qu'elles aient été arrachées au terme de luttes armées singulièrement coûteuses en vies humaines – cet évènement donc fait qu'il n'est plus possible de tenir sur les résistances africaines le même type de discours que l'on tenait au moment où il fallait « refabriquer » le passé des Noirs dans le but de le

mettre au service de la lutte anticoloniale, ou lorsqu'il fallut subordonner les tâches d'écriture de l'histoire au processus de légitimation des Etats nouvellement indépendants.

Trente ans après les colonisations directes, on sait désormais comment l'Etat africain est engagé dans une entreprise de production du temps, de manipulation de l'oubli et de ré-invention des faits historiques. On sait également que cette refabrication du passé a partie liée avec les luttes pour la reproduction sociale et le contrôle hégémonique. Dans ces conditions, il est inconséquent de continuer de traiter d'un non-objet, c'est-à-dire de qualifier de « révolutions » ce qui ne le fut point. En persistant à décrire comme des « révolutions » ce qui ne le fut point, la pratique historiographique se laisse inscrire dans les stratégies du pouvoir, faute d'être critique sur les déterminants de sa production. Pour le cas de l'Afrique au sud du Sahara, il faut, par conséquent, cesser de considérer les mouvements d'indiscipline et d'insoumission comme des « révolutions », sauf lorsqu'il s'agit d'examiner, non une réalité historique matérielle, mais « quelque chose d'inventé », une fable dans laquelle l'Etat post-colonial (ou sa dissidence) s'en va rechercher « le complément nécessaire à son ordre ».

A. Mbembe, 1991, « Domaines de la nuit et Autorité Onirique dans les Maquis du Sud Cameroun (1955-1958) », *Journal of African History* 31, pp. 91-93.

Notes

1. Pour tout ce qui précède, se référer au rapport du colloque du Caire dont le rédacteur fut le Professeur Jean Devisse, Directeur du Centre de recherches Africaines de l'Université Paris I Sorbonne. Quelques paragraphes ont été cités par Cheikh Anta Diop dans « L'Antiquité africaine par l'image », Notes africaines, n°s 145-146.
2. De son indépendance (1822) à 1889, le Brésil fut un Empire gouverné par une branche cadette de la maison royale portugaise. A la fin du règne de Pedro II (1831-1889), sa fille mariée à un petit-fils de Louis-Philippe exerça quelque temps la régence.
3. Voir la liste des articles.
4. Se référer à l'orientation bibliographique.
5. Sur cette question, se référer à : Zabakomada-Yakoma, R., « L'Afrique centrale insurgée », 1986 et Bah, T., 1974, « Karnou et l'insurrection des Gbaya », *Afrika Zamani*, n°4.

Orientation bibliographique

Bah, T.M., 2000, « Samori Touré et la problématique d'un front anticolonialiste en Afrique occidentale au XIX^e siècle », *Actes du Symposium, Centenaire du Souvenir*, Conakry, Editions Universitairespp. 117-129.

Bah, T. M., 1977, « Samba Ndiaye, ingénieur et architecte des armées toucouleur d'El Hadj Omar », *Journal of the Historical Society of Nigeria*, vol. 8, n°4, pp. 161-168.

Benabou, M., *La résistance africaine à la romanisation*, Paris, Éditions François Maspéro, 1975.

- Brunschwig, H., 1974, « De la résistance africaine à l'impérialisme européen », *Journal of African History*, 15, pp. 47-64.
- Brunschwig, H., 1978, « French expansion and local reactions in Black Africa in the time of imperialism (1880-1914) », Wesseling, H.L. (eds.), *Expansion and Reaction. Essays on European Expansion and Reaction in Asia and Africa*, Leiden University Press.
- Eldridge Mohammadou, 1992, *Le soulèvement mahdiste de Goni Waday dans la Haute-Bénoué (juillet 1907)*, Osaka, Senri Ethnological Studies, pp. 423-463.
- Eloundou, E.D., Contribution des populations du Sud-Cameroun à l'hégémonie allemande 1884-1916, thèse de doctorat en histoire, Université de Yaoundé I.
- Fall, R., « Les résistances populaires au Bawol au cours du XIXe siècle », *Afrika Zamani*, n°s 18-19.
- Ghoms, E., 1975, « Résistance africaine à l'impérialisme européen : le cas des Douala du Cameroun », *Afrika Zamani*, n°4, Yaoundé, pp. 157-202.
- Gide, A., 1927, *Voyage au Congo. Carnets de route*, Paris, Gallimard.
- Gomsu, 1986, « La problématique de la collaboration : les chefs traditionnels dans l'administration coloniale allemande au Sud-Cameroun (1884-1914) », *Afrika Zamani*, n°s 1617, pp. 149-167.
- Isaacman, A., et Isaacman B., 1977, « Resistance and collaboration in Siuthern and Central Africa. C. 1850-1920 », *International Journal of African Historical Studies*.
- Isaacman, A., et Isaacman B., 1990, « Peasants and rural social protest in Africa », *African Studies Review*, 33, n°2, pp. 1-120.
- Johnson, D.H., 1979, « Colonial Policy and Prophets : the Nuer Settlement, 1929-1930 », *Journal of the Anthropological Society of Oxford*, X (1).
- Metegue N'Nah, N., 1981, *L'implantation coloniale au Gabon. Résistance d'un peuple*, Tome 1. *Les combattants de la première heure, 1839-1920*, Paris, Editions l'Harmattan.
- Moumé Etia, 1969, *Cameroun, les années ardentes. Aux origines de la vie syndicale et politique*, Jalivres, CLE.
- Mveng Ayi, M., 1987, « Missionnaires and the Bulu Rebellion, combattants Neutrals and Peacemakers », *Afrika Zamani*, n°s 18-19.
- Nzabakomada-Yakoma, 1986, *L'Afrique centrale insurgée: la guerre du Kongo-Wara (1928-1930)*, Paris, l'Harmattan.
- Okoukpona-Yimon, A. P., 1987, « La révolte des esclaves mercenaires à Douala 1893 », *Bayreuth African Studies series*, 10.
- Ranger, T.O., 1969, « African Reaction to the imposition of colonial Rule in East and Central Africa », in L. H. Gannand Peter Duiguan (des), *Colonialism in Africa*, London.
- Ratanga-Atoz, A.F., 1973, Les résistances gabonaises à l'impérialisme de 1870 à 1914, thèse de doctorat, Ecole Pratique des Hautes Etudes, Paris.
- Robert, I. Rorberg et Ali, A. Mazrui (ed.), 1970, *Protest and Power in Black Africa*, Oxford.
- Robinson, R., « Non-european Foundations of European Imperialism : Sketch for a theory of collaboration », in Roger Owen and Bobo Sutcliffe, (eds), *Studies in the Theory of Imperialism*, London, 1975, pp. 117-142.
- Sanderson, G.N., « Aspects of resistance to British Rule in the Southern Sudan, 1900-1928 », *Etudes offertes à Henri Brunshwig*, pp. 347-365.
- Sikitete Gize a Sombula, 1976, « Les causes principales de la révolte pende en 1931 », *Likunduli (Lubumbashi)* 2, pp. 181-200.

- Suret-Canale, J., « Résistance et collaboration en Afrique noire coloniale », *Etudes Africaines offertes à Henri Brunschwig*, Paris, Editions de l'Ecole des Hautes études en Sciences sociales, pp. 329-331.
- Weinstein, B., 1967, « Léon Mba : The Ideology of Dependance », *Genève-Afrique*, vol. VI, n°1, pp. 49-62.
- Wondji, C., 1982, « Quelques caractéristiques des résistances populaires en Afrique noire, 1900-1931 », *Etudes offertes à Henri Brunschwig*, Editions de l'Ecole des Hautes Études en Sciences Sociales, pp. 333-345.